

Notice Installateur et utilisateur

DSV 27/40

Chaudière au sol accumulation



Conduit ventouse

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Avertissements généraux	1
1.2 Conformité du produit	3

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

2.1 Données techniques	4
2.2 Dimensions d'encombrement	5
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière	6
2.4 Schéma hydraulique	7
2.5 Diagramme du circulateur	8
2.6 Carte électronique DIGITECH TR – MIAH6	9
2.7 Tableau des commandes	9
2.8 Visualisation du menu INFO	10

3. INSTALLATION (technicien qualifié)

3.1 Déballage	11
3.2 Mise en place de la chaudière	11
3.3 Raccordements hydrauliques	12
3.4 Recirculation ECS	13
3.5 Raccordement gaz	14
3.6 Branchements électriques	15
3.7 Raccordements des conduits de fumées	17

4. MISE EN SERVICE (technicien qualifié)

4.1 Avertissements généraux	25
4.2 Opérations préliminaires	25
4.3 Remplissage de l'installation	26
4.4 Protection hors gel	27
4.5 Mise en service de la chaudière	28

5. REGLAGE DE LA CHAUDIERE (technicien qualifié)

5.1 Tableau des paramètres	29
5.2 Accès au menu des paramètres	30
5.3 Programmation des paramètres	31
5.4 Réglage de la vanne du gaz	34
5.5 Tableau de données / pressions gaz	40
5.6 Pression-puissance gaz	40
5.7 Valeurs de la puissance nominale en fonction de la pression gaz	40
5.8 Transformation du type de gaz	41

	<i>Pages</i>
6. ENTRETIEN (technicien qualifié)	
6.1 Avertissements généraux	42
6.2 Contrôle de l'appareil	42
6.3 Accès à la chaudière	43
6.4 Suite des opérations pour le ramonage de la chambre de combustion et pour le démontage du jeu brûleur	44
6.5 Vidange de l'installation de chauffage	47
6.6 Schéma électrique	48
6.7 Anomalies de fonctionnement	49
6.8 Codes de signalisation	50
7. UTILISATION ET RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE PAR L'UTILISATEUR	51

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Avertissements généraux

-  L'installation de l'appareil doit se faire en conformité suivant les normes en vigueur, selon les instructions du constructeur et par du personnel professionnellement qualifié.
-  Par personnel professionnellement qualifié, on désigne le personnel ayant les connaissances techniques en matière d'installation et d'entretien des composants de système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civil et industriel.
-  La mise en service de la chaudière et tout type d'intervention successive sur l'appareil doivent être effectuée par un Centre d'Assistance Technique autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A., sous peine d'annulation de la garantie (voir certificat de mise en service).
-  **ATTENTION :** Cet appareil devra être destiné à l'usage pour lequel il a été expressément construit : le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation ou d'usage, et dans tous les cas de non observation des normes nationales et locales en vigueur et des instructions données par le constructeur lui-même.
-  Le manuel d'installation, usage et entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec l'appareil.
-  Conserver ce manuel avec soin pour toute consultation future. En cas de vente de l'appareil ou de transfert de propriété à une autre personne, en cas de déménagement par exemple et si l'appareil reste dans l'immeuble où il a été installé, s'assurer que ce manuel reste avec l'appareil à la disposition du nouveau propriétaire et/ou de l'installateur.
-  Les avertissements contenus dans ce chapitre sont destinés aussi bien à l'utilisateur qu'au personnel qui sera chargé de l'installation et de l'entretien du produit.
-  L'utilisateur trouvera les informations concernant le fonctionnement et les limites d'utilisation d'usage dans ce manuel au chapitre « Instructions pour l'utilisateur » dont nous recommandons vivement la lecture.
-  **Cet appareil doit être utilisé exclusivement avec un système de chauffage central fermé muni d'un vase d'expansion sous pression.**
 - Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur. Aucun emballage (boîte en carton, bois, clous, agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doit être laissé à la portée des enfants car tout emballage constitue une source potentielle de dangers.
 - Avant d'effectuer toutes opérations de nettoyages ou d'entretiens, débrancher l'appareil du réseau électrique en agissant sur l'interrupteur de l'installation et/ou au moyen des organes d'interruption spécifiques.
 - Ne pas obstruer les grilles d'aspiration ou d'évacuation.
 - Ne pas obstruer les embouts des conduits d'aspiration et/ou d'évacuation.
 - En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, il convient de l'arrêter et de s'abstenir de tout essai de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un personnel professionnellement qualifié.
 - Toutes éventuelles réparations du produit doivent être effectuées exclusivement par un centre d'assistance technique autorisé par le constructeur et en utilisant exclusivement des pièces détachées d'origine. Le non-respect des clauses ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. Pour garantir la sécurité de l'appareil et son bon fonctionnement, il est indispensable que l'entretien périodique soit effectué par du personnel professionnellement qualifié s'engageant à respecter les indications du constructeur.
 - Si on décide de ne plus utiliser l'appareil, il faudra rendre inutilisable les parties susceptibles de représenter des sources potentielles de danger.
 - Pour tout appareil livré avec des options ou des kits (y compris les kits ou options électriques), seuls des accessoires d'origines devront être utilisés.

- En cas de déclenchement de fuite de gaz dans le local où est installé l'appareil, ne pas actionner les interrupteurs électriques, téléphones ou tout autre appareil pouvant provoquer des étincelles. Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer un courant d'air. Fermer le robinet général du gaz (au compteur) ou la bonbonne de gaz, et demander l'intervention d'urgence des pompiers.
- **S'abstenir d'intervenir personnellement sur l'appareil.**
- Selon les normes en vigueur, ces appareils doivent être exclusivement installés par du personnel qualifié qui devra se conformer aux normes et mises à jour successives, ainsi qu'aux dispositions émanant des pompiers et de l'entreprise locale fournissant le gaz. Avant la mise en service de la chaudière, il convient de contrôler que l'appareil soit bien branché au réseau d'eau et au système de chauffage qui doivent être conformes aux prestations de la chaudière. Les locaux devront être aérés au moyen d'une prise d'air (voir normes en vigueur).
- L'air indirect provenant de locaux adjacents peut être utilisé dans la pièce à condition que la pression soit inférieure à la pression externe et **qu'il n'y ait pas de cheminée à feu de bois ni de VMC.**
- **Vérifier que les données techniques reportées sur l'emballage et sur la plaque signalétique de la chaudière correspondent** et que la chaudière soit équipée pour fonctionner avec le gaz raccordé.
- **S'assurer que les tuyaux et les raccordements sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.**
- Nous conseillons d'effectuer un nettoyage des tuyaux afin de retirer tout résidu pouvant compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.
- On peut vraiment parler de sécurité électrique de l'appareil uniquement quand celui-ci est correctement branché à la terre, de façon satisfaisante et efficace, conformément aux normes en vigueur concernant la sécurité.
- Il faut vérifier que cet aspect fondamental de la sécurité soit satisfaisant. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, puisque le constructeur ne peut être tenu responsable pour tout dommage causé par le manque de mise à la terre de l'appareil.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, reportée sur la plaque signalétique, et s'assurer en particulier que le diamètre des câbles de l'installation est suffisant pour la puissance absorbée par l'appareil.
- Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.
- Pour le branchement au réseau, il convient de prévoir un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm, conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- L'utilisation de tout composant faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :
 - Ne pas toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou pieds nus.
 - Ne pas tirer sur les câbles électriques.
 - Ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, froid, etc.).
 - Interdire l'utilisation de l'appareil aux enfants et aux personnes peu expertes.
 - Le câble d'alimentation de l'appareil ne doit pas être remplacé par l'utilisateur.
 - En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil. Pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.
- **En cas de non utilisation de l'appareil pendant un certain temps, il convient de couper l'alimentation électrique générale de la chaudière et de s'assurer de la mise hors gel de celle-ci.**
- **S'assurer que les qualités physico-chimiques de l'eau soient comprises dans les valeurs suivantes : Ph 7 et Th entre 12° et 15°.**

1.2 Conformité du produit

La société **DEVILLE THERMIQUE S.A.** déclare que les chaudières **DSV 27/40** sont fabriquées dans les règles de l'art et qu'elles ont obtenu la certification **CE**.

Les chaudières DSV 27/40 sont conformes aux directives suivantes:

DIRECTIVE GAZ 2009/142/CE pour la conformité CE

DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95 CEE

DIRECTIVE COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108 CEE

DIRECTIVE RENDEMENTS 92/42 CEE

Les matériaux utilisés tel que : le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire un vraie groupe thermique indépendant, aussi bien pour le chauffage domestique que pour la production d'eau chaude sanitaire. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par la personne chargée d'effectuer les essais ainsi qu'un certificat de garantie. Lire attentivement ce manuel, le conserver avec soin, et le laisser **toujours à la disposition de l'utilisateur de la chaudière.**

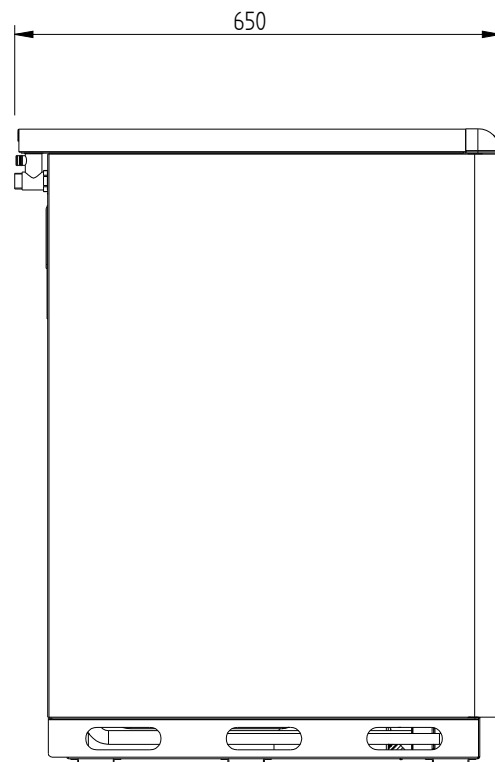
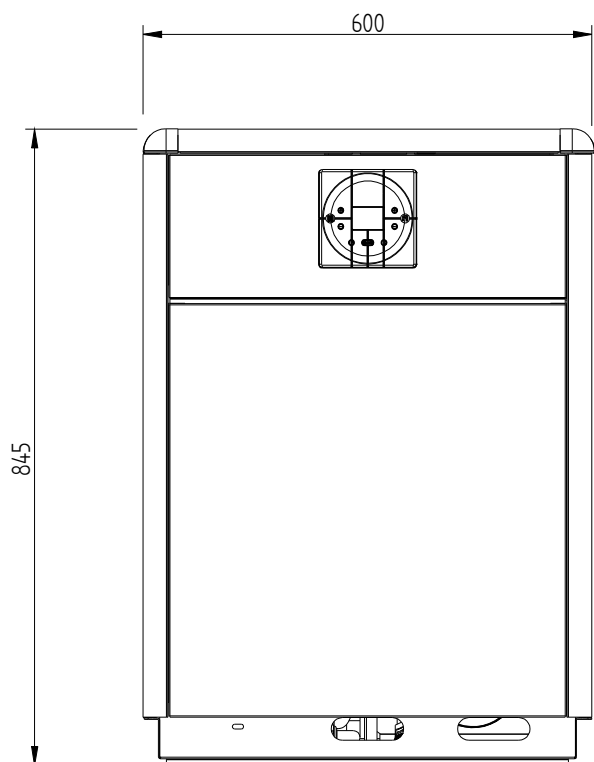
La société DEVILLE THERMIQUE S.A ne pourra être tenue responsable de la non observation des instructions contenues dans le présent manuel ni des conséquences de toute intervention n'y étant pas spécifiquement décrite.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

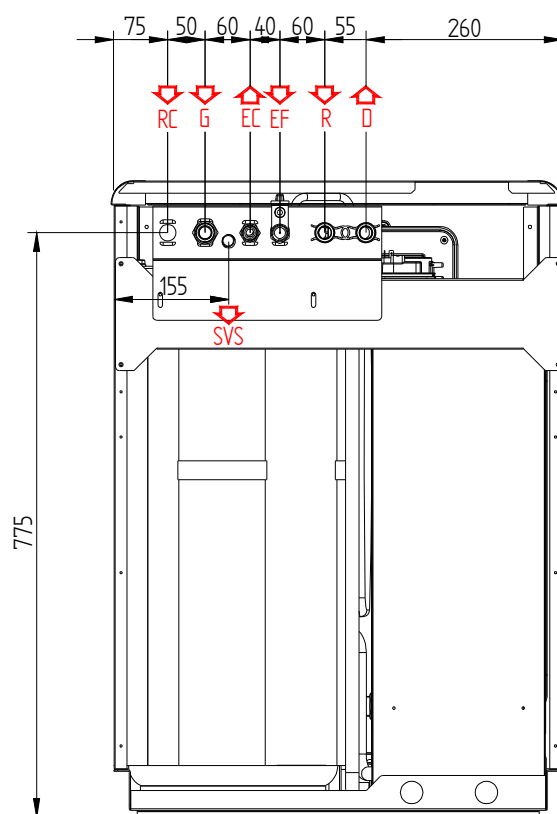
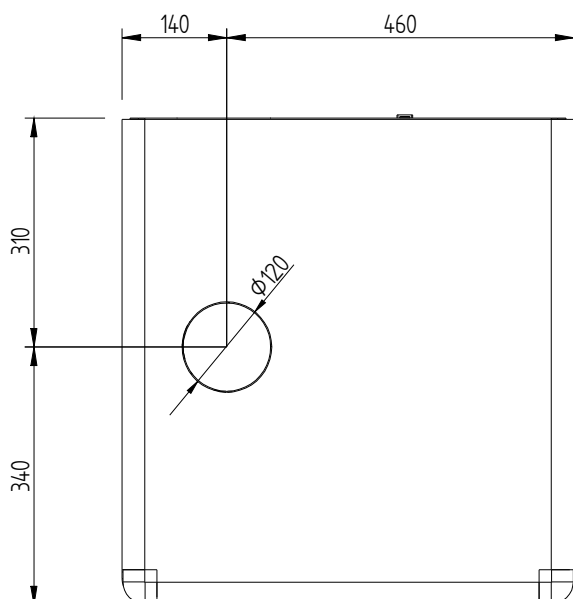
2.1 Données techniques

Modèle		DSV 27/40
Certification CE	n°	0694CO9555
Catégorie pour la France		C12 C32 C42
Type		II2H3+
Puissance thermique nominale	kW	29.8
Puissance thermique nominale minimum (Circuit de chauffage)	kW	17.5
Puissance thermique nominale minimum (Circuit sanitaire)	kW	10
Puissance thermique utile	kW	27.86
Puissance thermique utile minimum	kW	15.82
Rendement thermique à 100% Pn	%	93.5
Rendement thermique à 30%	%	91.3
Marquage rendement énergétique (Directive 92/42/CEE)	étoiles	3
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage (min-max)	°C	30-80 / 25-45
Température max. de service	°C	95
Pression max. de service circuit chauffage	bar	3
Pression min. de service circuit chauffage	bar	0.3
Capacité vase d'expansion installation	litres	10
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire (min-max)	°C	35-75
Pression max. de service circuit sanitaire	bar	8
Pression min. dynamique circuit sanitaire	bar	0.5
Prélèvement continu eau mélangée avec Δt 30°	litres/h	834
Prélèvement maxi. eau mélangée Δt 30°C dans les 10 premières min.	litres/min	176
Dimensions		
Largeur	mm	600
Hauteur	mm	845
Profondeur	mm	650
Poids	kg	98
Raccordements hydrauliques		
Entrée	Ø	3/4"
Retour	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	1/2"
Eau chaude	Ø	1/2"
Raccord du gaz à la chaudière	Ø	3/4"
Raccordement du conduit d'évacuation des fumées		
Système coaxial horizontal – kit A	Ø mm	60/100
Longueur maxi. coaxiale horizontale	m	3
Système coaxial horizontal – kit G	Ø mm	80/125
Longueur maxi. coaxiale horizontale	m	6
Système coaxial vertical – kit C2	Ø mm	80/125
Longueur maxi. coaxiale verticale	m	6
Système coaxial vertical – kit C3	Ø mm	60/100
Longueur maxi. coaxiale verticale	m	3
Alimentation gaz		
Méthane G20 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	20
Débit gaz	m ³ /h	3.15
Méthane G25 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	25
Débit gaz	m ³ /h	3.25
Propane G31		
Pression d'alimentation	mbar	37
Débit gaz	kg/h	2.31
Caractéristiques électriques		
Alimentation électrique	V/Hz	230/50
Puissance électrique absorbée	W	170
Degré de protection électrique	IP	X4D

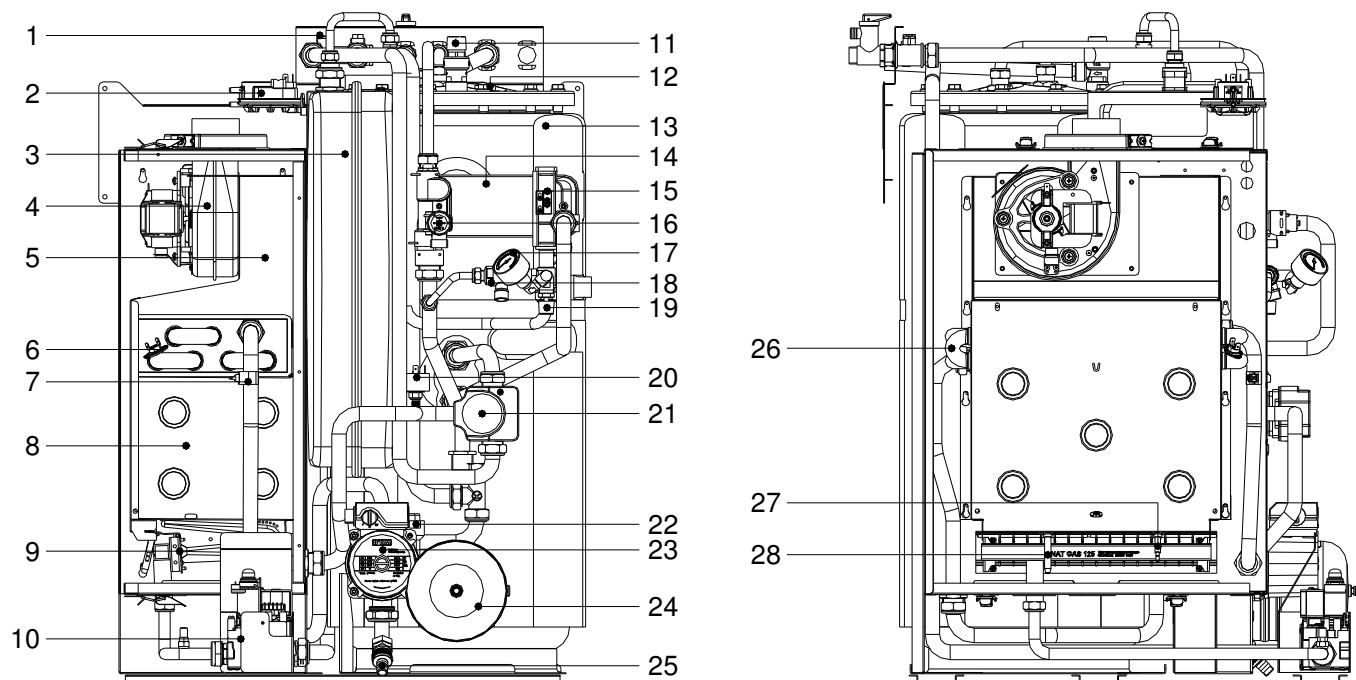
2.2 Dimensions d'encombrement



D	DEPART CHAUFFAGE	Ø 3/4" M
R	RETOUR CHAUFFAGE	Ø 3/4" M
G	ALIMENTATION GAZ	Ø 3/4" M
EF	ENTREE EAU FROIDE	Ø 1/2" M
EC	EAU CHAUDE SANITAIRE	Ø 1/2" M
SVS	VIDANGE SOUPAPE DE SÉCURITÉ	Ø 1/2"
RC	RECIRCULATION	Ø 1/2" M



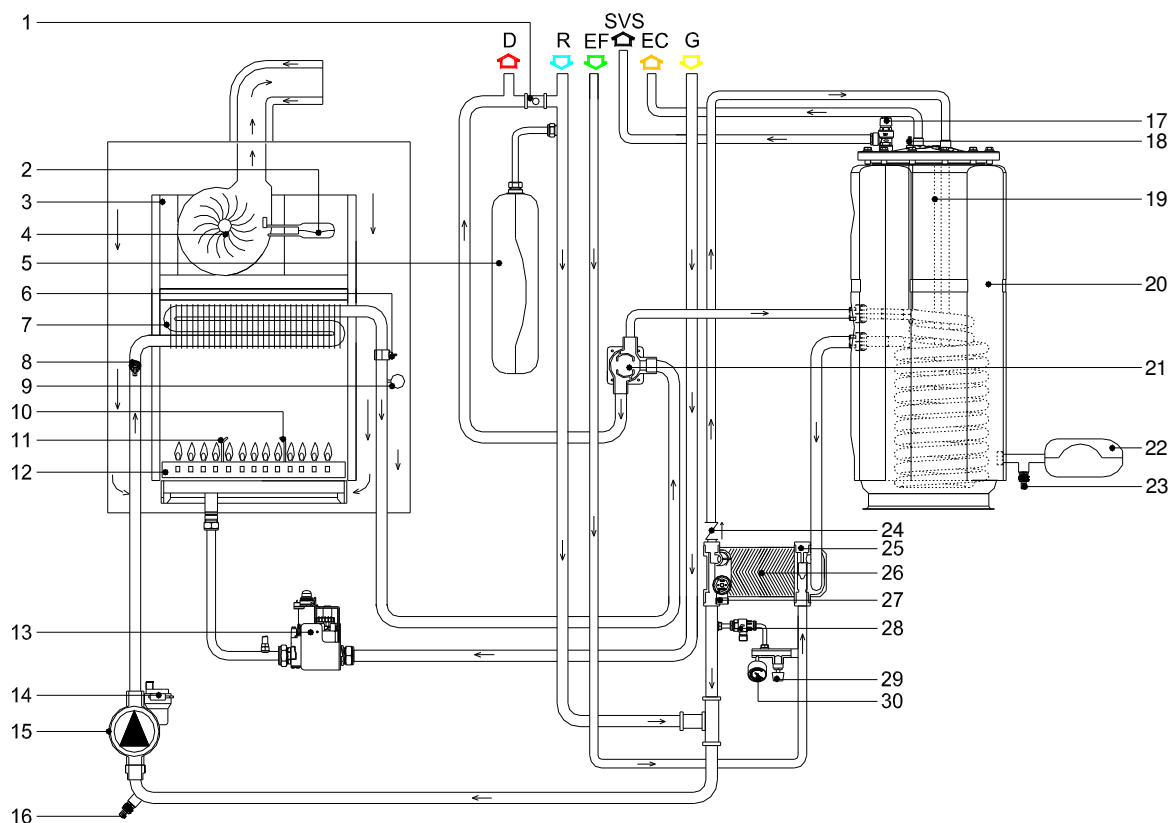
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière



LEGENDE

1. BY-PASS (REGLABLE)
2. PRESSOSTAT AIR
3. VASE D'EXPANSION CHAUFFAGE
4. EXTRACTEUR
5. HOTTE EVACUATION FUMEES CHAMBRE ETANCHE
6. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE
7. SONDE CHAUFFAGE
8. CHAMBRE DE COMBUSTION ETANCHE
9. BRULEUR
10. VANNE GAZ
11. SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE 8 bar
12. ANODE MAGNESIUM
13. BALLON 40 LITRES
14. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
15. FLUSSOSTAT
16. SOUPAPE DE SECURITE 3 bar POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
17. MANOMETRE
18. DISCONNECTEUR
19. ROBINET DE REMPLISSAGE
20. PRESSOSTAT EAU
21. VANNE A 3 VOIES
22. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
23. CIRCULATEUR
24. VASE D'EXPANSION SANITAIRE
25. ROBINET DE VIDANGE
26. ECHANGEUR DE CHALEUR
27. ELECTRODE DE DETECTION
28. ELECTRODE ALLUMAGE

2.4 Schéma hydraulique

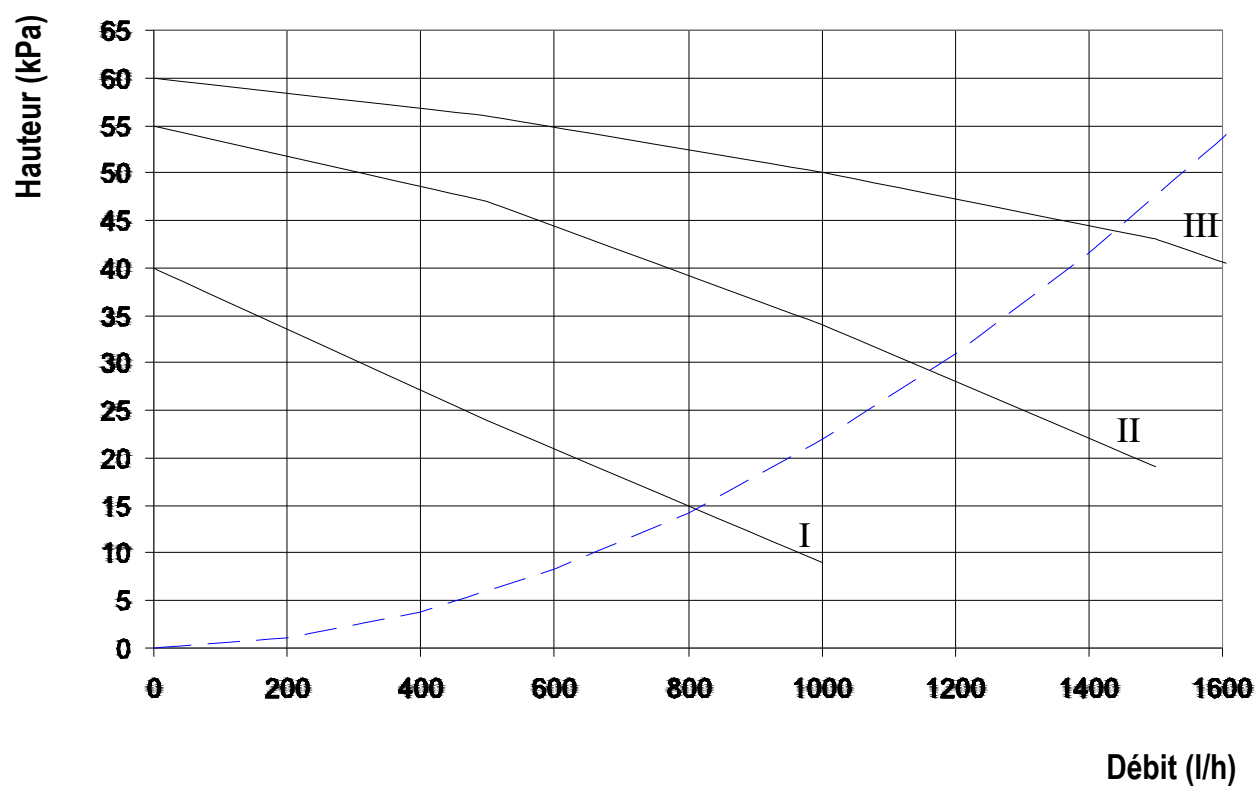


LEGENDE

1. BY-PASS (REGLABLE)
2. PRESSOSTAT AIR
3. HOTTE EVACUATION FUMEEES CHAMBRE ETANCHE
4. EXTRACTEUR
5. VASE D'EXPANSION CHAUFFAGE
6. SONDE CHAUFFAGE
7. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE CHAUFFAGE
8. ECHANGEUR DE CHALEUR
9. PRESSOSTAT EAU
10. ELECTRODE DE DETECTION
11. ELECTRODE D'ALLUMAGE
12. BRULEUR
13. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
14. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
15. CIRCULATEUR
16. ROBINET DE VIDANGE
17. SOUPAPE DE SECURITE SANITAIRE 8 bar
18. ANODE
19. SONDE SANITAIRE
20. ACCUMULATEUR
21. VANNE A 3 VOIES
22. VASE D'EXPANSION SANITAIRE
23. ROBINET DE VIDANGE ACCUMULATEUR
24. CLAPET ANTI-RETOUR
25. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
26. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
27. SOUPAPE DE SECURITE 3 bar POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
28. DISCONNECTEUR
29. ROBINET DE REMPLISSAGE
30. MANOMETRE

R	RETOUR CHAUFFAGE
D	DEPART CHAUFFAGE
G	ALIMENTATION GAZ
EF	ENTREE EAU FROIDE
EC	EAU CHAUDE SANITAIRE
SVS	VIDANGE SOUPAPE DE SÉCURITÉ

2.5 Diagramme du circulateur : débit (l/h) / hauteur manométrique (kPa)



- III ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse max.
 II ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse II.
 I ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse I.
 — — — — — Perte pression de chaudière

2.6 Carte électronique DIGITECH® TR

Caractéristiques techniques

Réglages pour les techniciens

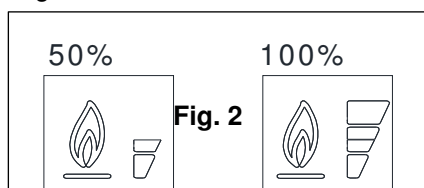
- Température standard / réduite
- Protection coup de bélier
- Temporisateur chauffage (0-7,5 min)
- Temporisateur post-circulation chauffage
- Minimum puissance gaz
- Maximum puissance chauffage
- Réglage point de consigne minimum et maximum chauffage
- Réglage point de consigne maximum sanitaire

Réglages pour l'utilisateur

- Réglage température chauffage (30-80°C) – (25-45°C)
- Réglage température sanitaire (35-75°C)
- Sélecteur Seulement Été/Seulement Hiver /Été- Hiver

Affichage

- Alarme Arrêt chaudière
- Sécurité manque d'eau
- Température
- Signal flamme présente (2 niveaux) :
Pendant le fonctionnement de la chaudière, il est possible de visualiser 2 niveaux de puissance relatifs au degré de modulation de la chaudière (voir figure 2):



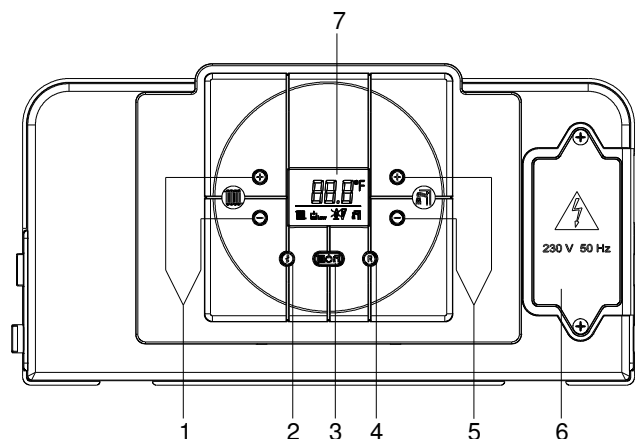
- Historique des 5 dernières anomalies

- ➔ **Pour éteindre la chaudière, sélectionner OFF en appuyant sur le bouton  , la valeur OFF s'affiche alors et demeurent actifs le système antigel et la fonction antiblocage de la pompe.**
- ➔ **Si la chaudière fonctionnait juste avant d'être arrêtée, les fonctions de post-ventilation et de post-circulation s'activent.**

2.7 Tableau des commandes

LÉGENDE COMMANDES

1. **TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE CHAUFFAGE.**
2. **TOUCHE INFO** : APPUYER UNE FOIS POUR VISUALISER LES TEMPÉRATURES ET LES AUTRES INFORMATIONS (voir la chapitre 2.8 Visualisations du menu INFO) - MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 5 SECONDES, EN MODE DE FONCTIONNEMENT OFF, POUR ACCÉDER À LA VISUALISATION DES 5 DERNIÈRES ANOMALIES.
3. **TOUCHE DE SÉLECTION MODE DE FONCTIONNEMENT** : UNIQUEMENT ÉTÉ / UNIQUEMENT HIVER / ÉTÉ-HIVER / OFF.
4. **TOUCHE RESET** : RESET ANOMALIE - ACTIVATION FONCTION RAMONAGE (MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 7 SECONDES).
5. **TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE.**
6. BORNIER POUR CÂBLAGES EXTERNES.
7. AFFICHEUR.



2.8 Visualisation du menu INFO

Pour visualiser les données de la chaudière, appuyer sur la touche INFO '  '.

Après avoir appuyé sur la touche, le numéro du paramètre s'affiche sur la gauche de l'afficheur et la valeur associé au centre de ce dernier. Pour parcourir la liste des données pouvant être affichées, utiliser les touches '  ' et '  ' du chauffage  . Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO '  '.

La liste des données pouvant être affichées est la suivante :

Paramètre	Description
d00	Température sonde sanitaire
d01	Température sonde externe
d02	Valeur de thermorégulation Kd (courbe de compensation climatique) réglée
d03	N.A.

3. INSTALLATION (technicien qualifié)

Avertissement général

L'installation et la première mise en service de la chaudière, les branchements en eau, gaz et électricité doivent être réalisés par un installateur qualifié conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur.

3.1 Déballage

- L'emballage est réalisé à partir de matériaux (bois) recyclables individuellement.
- Il est conseillé de déballer la chaudière peu avant son installation. La Société ne répond pas des dommages causés à la chaudière en cas de mauvais stockage du produit.
- Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, clous, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.

- a. Couper les bandes noires.(fig . 2)
- b. Soulever la caisse d'emballage.
- c. Pousser la chaudière sur un côté et retirer la palette se trouvant en-dessous.

3.2 Mise en place de la chaudière

- L'appareil doit être installé au sol et de niveau
- Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 3.

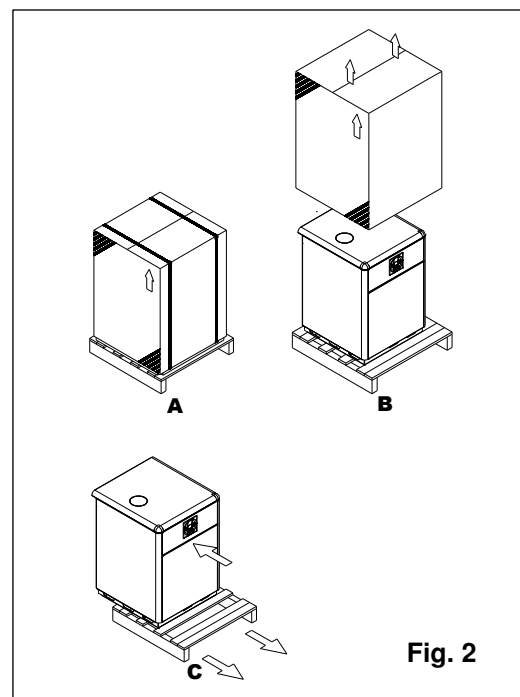


Fig. 2

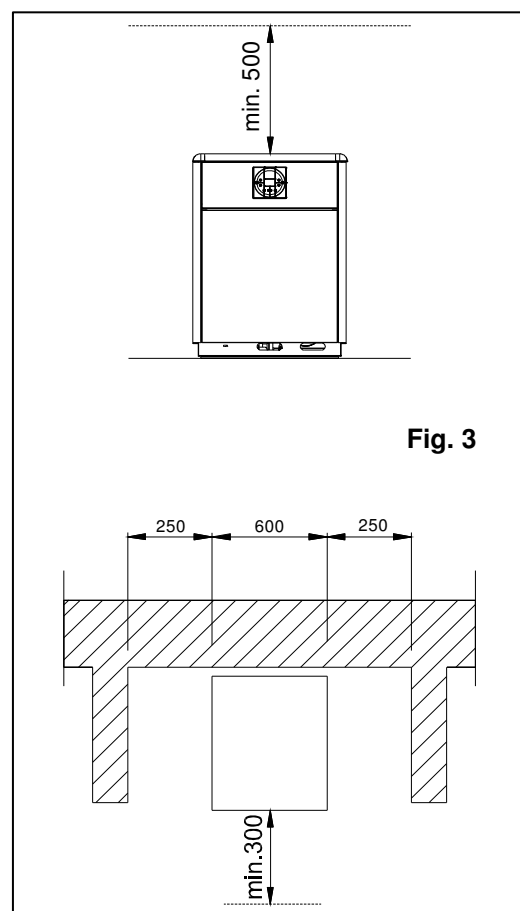


Fig. 3

3.3 Raccordements hydrauliques

⚠ Il est recommandé de nettoyer l'installation (à l'aide d'un produit désembouant) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.

⚠ S'assurer que les tuyaux pour l'eau et le chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre pour l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas adaptés à cet usage.

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres, de coudes à angle réduit et éviter les réductions de diamètre trop importantes.

Circuit sanitaire

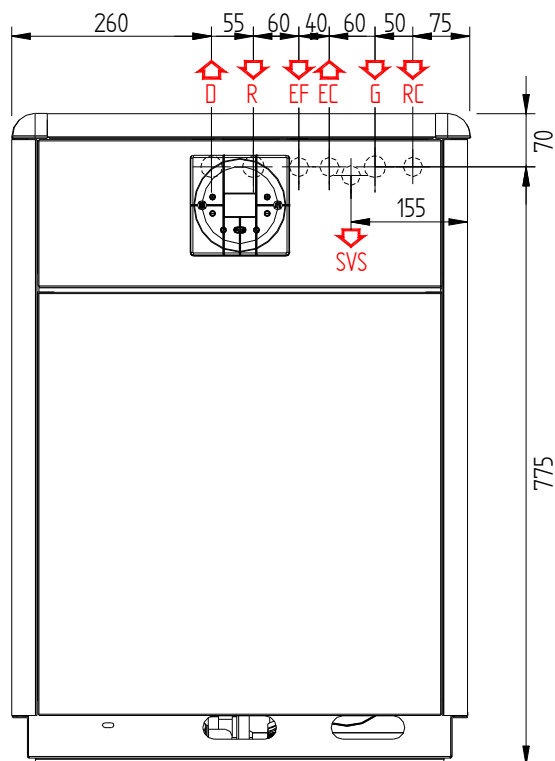
La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 1 et 6 bar.

Il est **indispensable** d'installer un réducteur de pression en amont de la chaudière si la pression d'alimentation est supérieure à 6 bar.

La fréquence de nettoyage du serpentin d'échange dépend largement de la dureté de l'eau d'alimentation et de la présence de résidus solides ou d'impuretés qui se trouvent souvent dans les nouvelles installations. En fonction des caractéristiques de l'eau d'alimentation, il est conseillé d'installer des appareils spécifiques pour le traitement de l'eau, alors que pour la présence d'éventuels résidus, il est conseillé d'installer un filtre en amont.

Circuit de chauffage

Relier la soupape de sécurité du circuit chauffage et le disconnecteur à une évacuation. La société Deville Thermique n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.

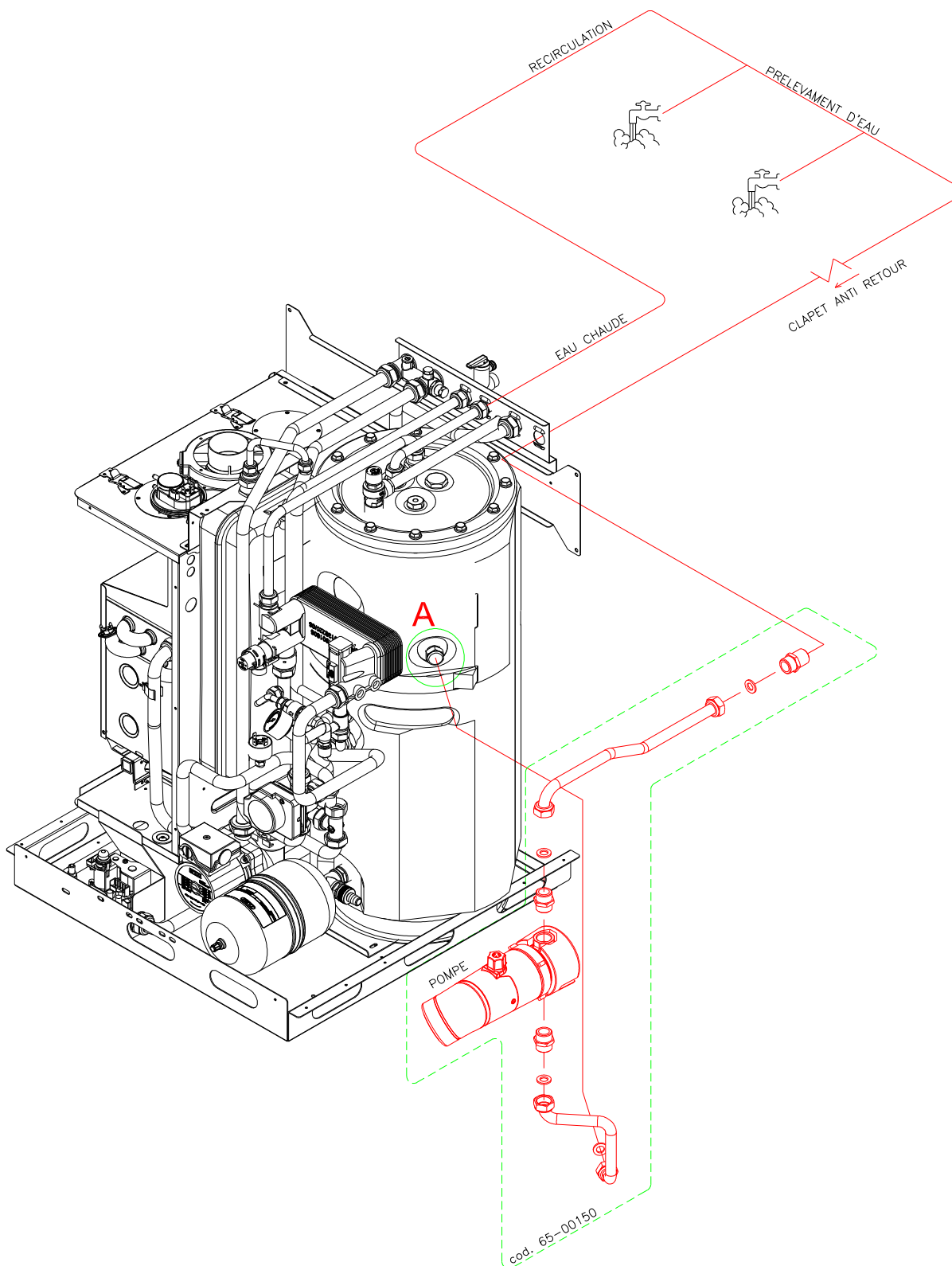


D	DEPART CHAUFFAGE	Ø 3/4" M
R	RETOUR CHAUFFAGE	Ø 3/4" M
G	ALIMENTATION GAZ	Ø 3/4" M
EF	ENTREE EAU FROIDE	Ø 1/2" M
EC	EAU CHAUDE SANITAIRE	Ø 1/2" M
SVS	VIDANGE SOUPE DE SÉCURITÉ	Ø 1/2"
RC	RECIRCULATION	Ø 1/2" M

3.4 Recirculation ECS

Pour raccorder la tuyauterie de recirculation, procéder comme suit (voir schéma ci-dessous) :

- Dévisser le bouchon 'A' (1/2") situé sous le préparateur.
- Connecter la tuyauterie de kit recirculation fournie en option (réf. 65-00150).



3.5 Raccordement gaz

Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément aux normes en vigueur.

Avant d'effectuer l'installation de la chaudière, vérifier les points suivants :

- La tuyauterie doit avoir un diamètre adapté à sa longueur et au débit gaz de la chaudière, elle doit également être équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle conformément aux normes en vigueur.
- La fourniture de gaz doit être conforme aux normes et dispositions en vigueur.
- **Contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz.**
- Installer un robinet de coupure gaz en amont de la chaudière.
- La tuyauterie d'alimentation gaz doit avoir un diamètre supérieur ou égal à celui de la chaudière.
- Avant l'allumage, vérifier que l'appareil soit bien alimenté par le type de gaz pour laquelle il a été prévu (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- La pression d'alimentation du gaz doit être égale aux valeurs reportées sur la plaque signalétique (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- Avant l'installation de l'appareil, il est nécessaire de s'assurer que le tuyau de gaz ne contienne pas de résidus.
- La transformation gaz, pour passer du gaz naturel au gaz propane (et inversement), doit être effectuée par du personnel qualifié selon les normes en vigueur.

N.B. Le branchement au gaz doit se faire au moyen d'un joint plat dont la taille et le matériau de construction sont adaptés au type de gaz fourni à la chaudière. Il est interdit d'utiliser du chanvre, du ruban en téflon ou autre de même nature.



Avant d'effectuer la mise en service, s'assurer d'avoir un certificat de conformité gaz pour l'installation.

3.5 Branchements électriques

Avertissements généraux

- **Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément à la réglementation en vigueur.**
- La chaudière fonctionne avec du courant alternatif de 230 V et 50 Hz et une puissance absorbée électrique maximum de **170 W**. Le branchement au réseau électrique doit être effectué au moyen d'un disjoncteur différentiel adapté. Il faut impérativement respecter la polarité phase/neutre de ce branchement, dans le cas contraire la chaudière se mettra en défaut (voir éventuellement le schéma électrique générale de la chaudière)
- L'appareil doit être raccordé à la terre suivant les normes de sécurité en vigueur (voir normes C15-100), il faut absolument vérifier que cette condition fondamentale de sécurité soit garantie. En cas de doute, faire contrôler l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, le constructeur ne pourra être tenu responsable de tout dommage éventuel causé par un manque de mise à la terre de l'installation.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, selon les indications reportées sur la plaque signalétique, en prêtant une attention particulière au diamètre des câbles qui doit être adapté à la puissance absorbée de l'appareil.
- L'utilisateur ne doit en aucune façon remplacer le câble d'alimentation de l'appareil. En cas de dommage du câble, éteindre l'appareil. Pour son remplacement, s'adresser exclusivement à du personnel professionnellement qualifié.
- En cas de remplacement du câble électrique d'alimentation, utiliser exclusivement des câbles ayant les mêmes caractéristiques (HO5 VV-F 3x1).

L'utilisation de tout composant électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

- ne pas toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou humides et/ou à pieds nus.
- ne pas tirer sur les câbles électriques.
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, froid, soleil, etc.)
- interdire que l'appareil soit utilisé par des enfants ou des personnes non expertes.

Accès aux branchements du tableau de commande

Pour accéder aux branchements électriques du tableau de commande, procéder comme suit:

- a. Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général ;
- b. Retirer le panneau avant, voir paragraphe 6.3 'Accès à la chaudière';
- c. Saisir simultanément les équerres du tableau de commande et en les écartant ① (Fig. 4), déplacer le panneau de la position ② à la position ③ (Fig. 5);
- d. lever le panneau en le tournant vers le haut ④ (Fig. 6);
- e. dévisser les vis et retirer le couvercle⑤, effectuer les branchements (Fig. 7);
- f. après cette opération, remonter le couvercle et remonter les composants en procédant en sens inverse respect aux opérations de démontage.

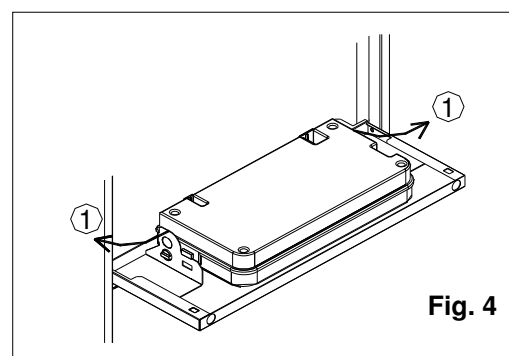


Fig. 4

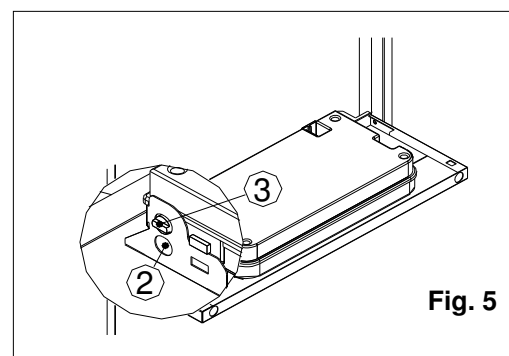


Fig. 5

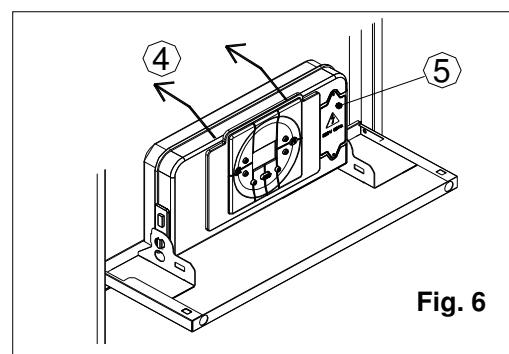


Fig. 6

Alimentation électrique

Brancher les câbles au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante :

- a. Couper l'alimentation avec le bouton poussoir marche/arrêt
- b. Retirer le panneau avant de la chaudière
- c. Dévisser les vis et retirer le couvercle A (voir fig.7)
- d. Une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier B :
 - Câble de terre : de couleur jaune/vert à la borne portant le symbole de la terre " $\perp$ "
 - Câble de neutre : de couleur bleu clair à la borne portant la lettre "N"
 - Câble de phase : de couleur marron à la borne reportant la lettre "L"
 - Les bornes marquées : Ta $\Rightarrow$ Thermostat d'ambiance (en option)
 - Se $\Rightarrow$ Sonde extérieure (en option)

Après cette opération, remonter le couvercle et le panneau avant.

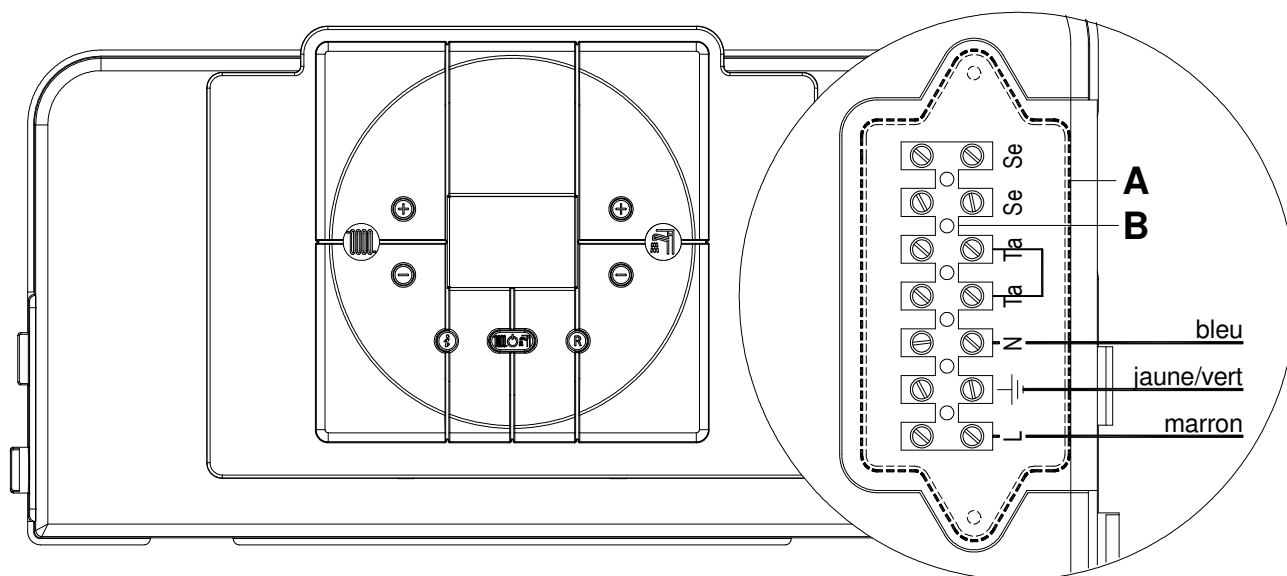


fig. 7

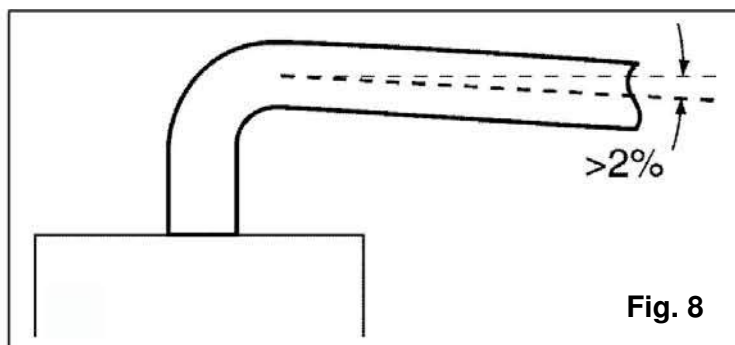
3.7 Raccordements des conduits de fumées ventouse

Avertissements généraux sur l'installation des conduits

- Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder l'évacuation des fumées de la chaudière en utilisant les accessoires d'origine, spécifiques pour chaudières à ventouse.
- En cas d'évacuation horizontale : le conduit coaxial (évacuation-aspiration) doit dépasser du mur extérieur de 18mm minimum permettant de positionner la rosace et d'éviter ainsi les infiltrations d'eau.
- La position du conduit doit respecter une pente minimum descendante vers l'extérieur de 2 cm par mètre de longueur.

N.B. Il n'est pas possible d'utiliser les accessoires traditionnels de raccordement d'évacuation des fumées des chaudières à ventouse traditionnelle pour des chaudières à condensation et vice versa.

Voir configurations et schémas d'évacuation des fumées pages 19-20-21-22.

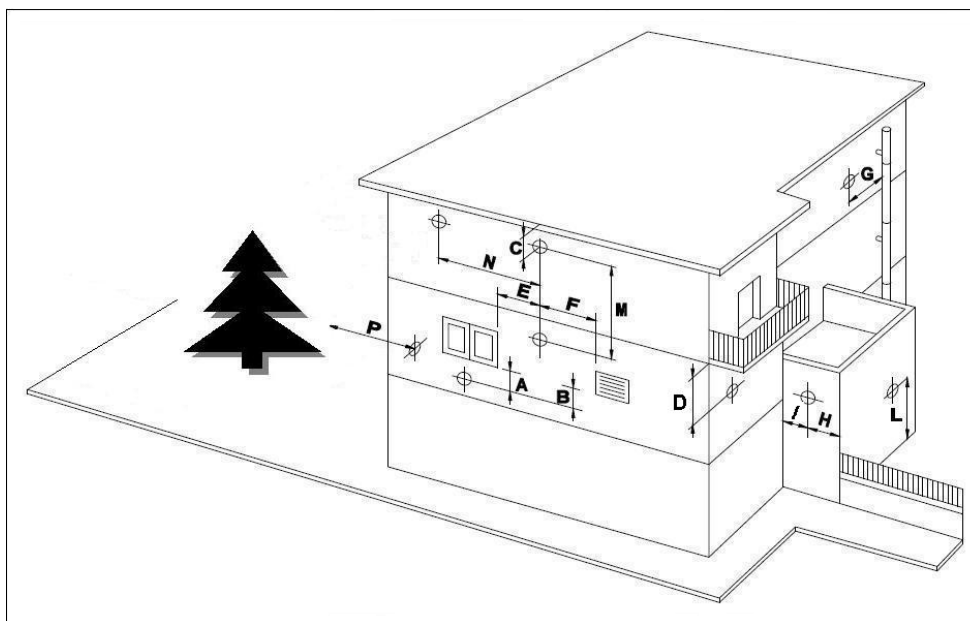


Implantation des terminaux de ventouse

Pour l'implantation des terminaux ventouse, se conformer en tout état de cause aux normes en vigueur (DTU 61.1.P4)

Exemples de distances minimales à respecter pour la mise en place des terminaux de ventouse (en mètres) Se référer au DTU 61.1 P4.

A	Sous un ouvrant	0.40
B	Sous un orifice de ventilation	0.60
C	Sous un rebord de toit ou une gouttière	0.30
D	Sous un balcon	0.30
E	D'un ouvrant adjacent	0.40
F	D'un orifice de ventilation adjacent	0.60
G	De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	0.30
H	D'un angle de bâtiment	0.30
I	D'un mur en angle rentrant	1.00
L	Du sol avec terminal sans protection / avec protection (grille) *	1.80 / 0.30
M	Entre deux terminaux verticaux	1.50
N	Entre deux terminaux horizontaux	1.00
P	D'une haie ou plantation	2.00



REMARQUES

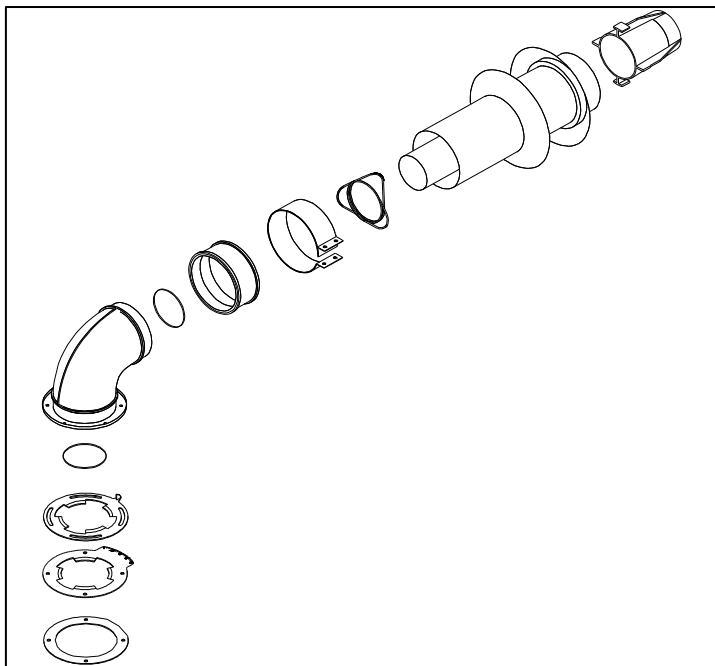
Les terminaux débouchant directement sur une voie de circulation extérieure doivent être munis de déflecteur inamovible conférant aux produits de combustion évacués une direction la plus parallèle au mur possible.

Les terminaux doivent être placés sur les murs extérieurs du bâtiment tout en respectant les distances minimales reportées dans le tableau ci-dessus. Il est indispensable de garantir que les gaz de combustion sortant de la ventouse ne soient pas refoulés dans le bâtiment ou dans un autre bâtiment adjacent par des ventilateurs, fenêtres, portes, infiltrations naturelles d'air ou climatiseurs. Si un de ces cas devait se vérifier, éteindre immédiatement la chaudière et appeler l'installateur.

Conduit des fumées - kit A (82101LP)

Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø60/100.

Il permet l'évacuation des fumées et la prise d'air depuis le mur extérieur.



Il est adapté uniquement pour les **chaudières à ventouse**.
Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe pour l'aspiration de l'air, un conduit interne pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'ÉVACUATION : 3 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

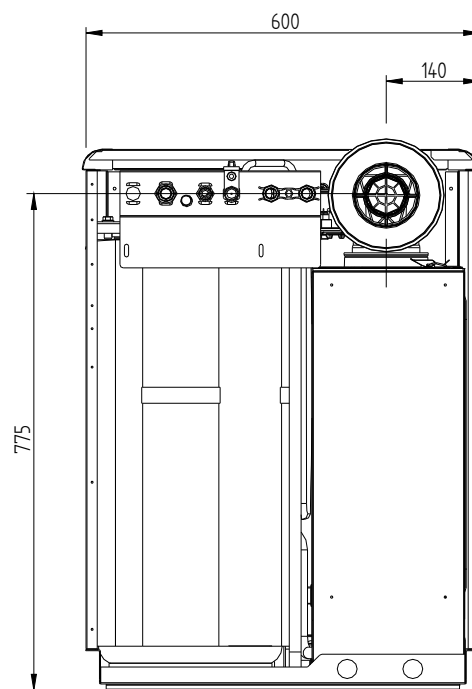
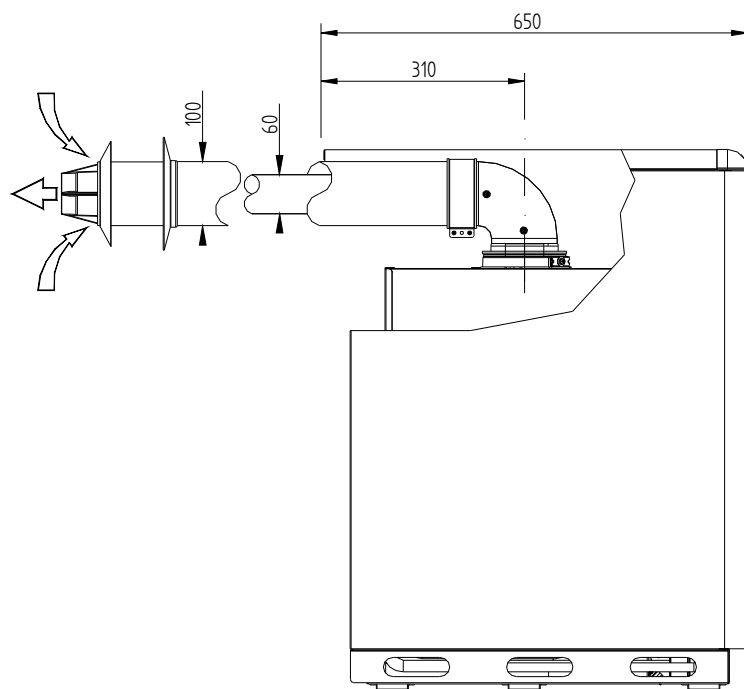
Par développement linéaire de référence, on désigne la longueur totale des tuyaux depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit:

Coude Ø 60/100 à 90° = 1.6 m

Coude Ø 60/100 à 45° = 0.9 m

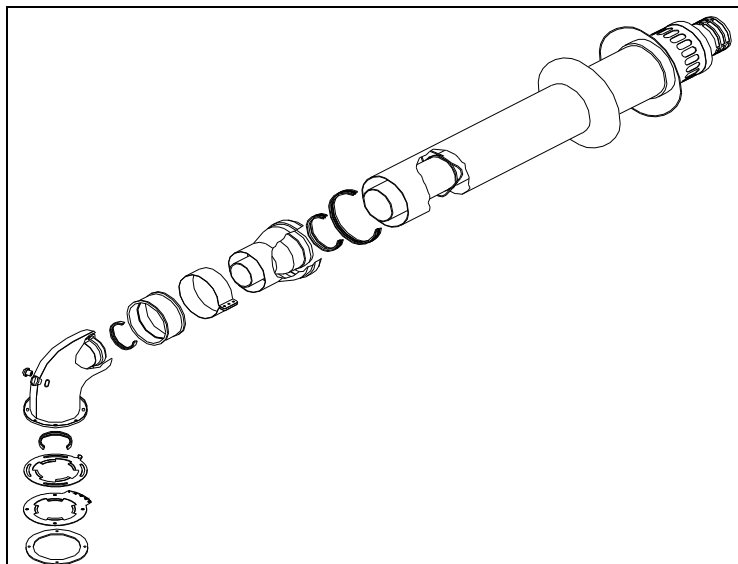
N.B.: POUR L'EVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTEMES D'EVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE. POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES D'AIR REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSEREES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Conduit des fumées – kit G (82081LP)

Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø 125/80.

Il permet l'évacuation des fumées et la prise d'air du mur externe.



Il est adapté uniquement pour **les chaudières à ventouse**. Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur Ø125 pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur Ø80 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'ÉVACUATION : 6 m

La longueur *maximum d'évacuation* (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tubes linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par *développement linéaire de référence*, on désigne la longueur totale des tubes depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

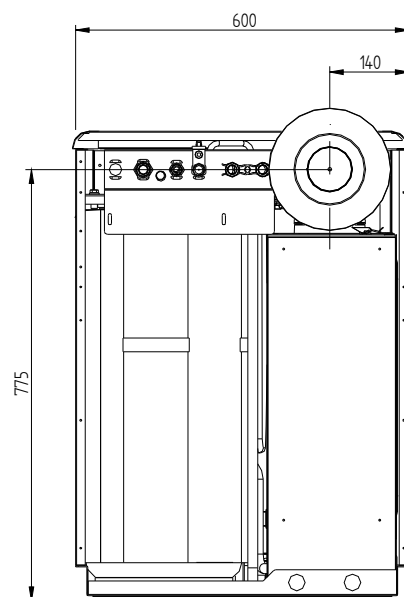
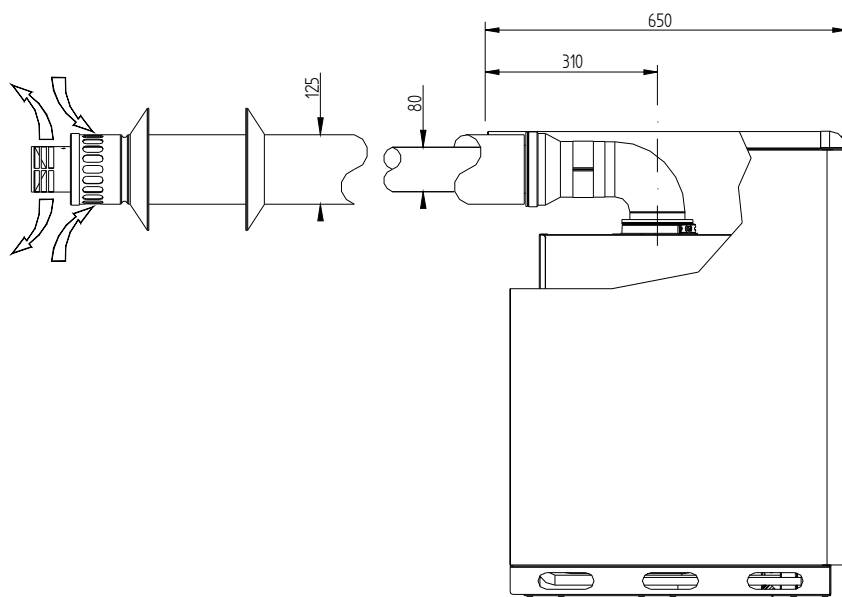
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø125/80 à 90° = 1 m

coude Ø125/80 à 45° = 0.5 m

N.B.: POUR L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTÈMES D'ÉVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

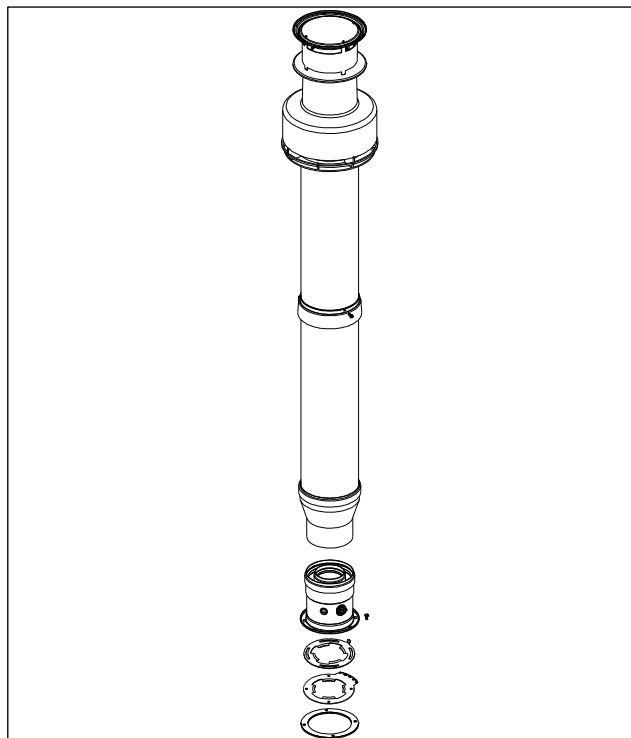
POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES D'AIR REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSÉREES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Conduit des fumées – Kit C2 (82111LP)

Système d'évacuation des fumées de type coaxial Ø80/125.

Permet d'évacuer les fumées et crée une prise d'air directe du toit.



Il est adapté uniques chaudières à ventouse.

il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe Ø125 pour l'aspiration de l'air et un conduit interne Ø80 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'EVACUATION : 6 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tuyaux (évacuation + aspiration) depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

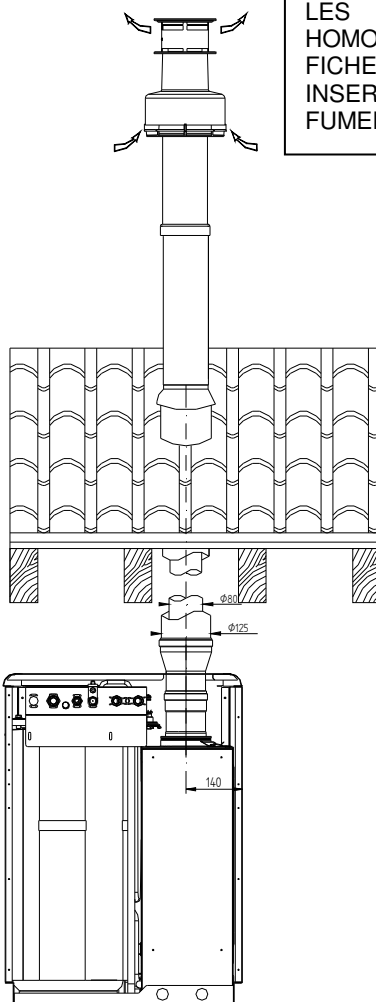
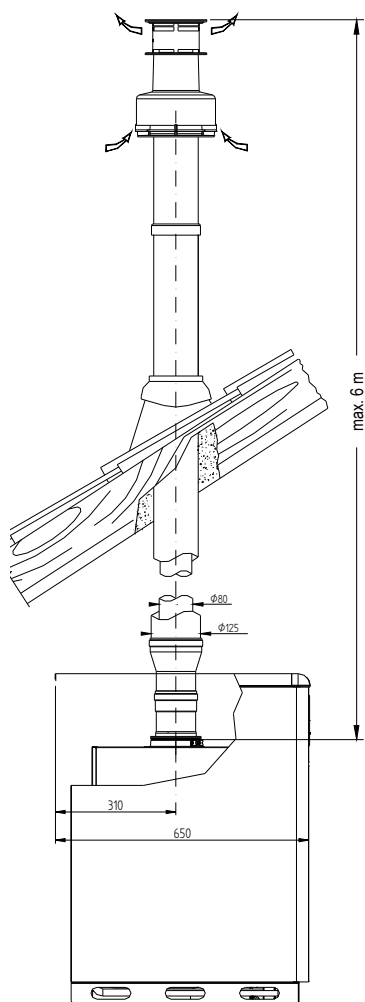
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

Coude Ø125/80 à 90° = 1 m

Coude Ø125/80 à 45° = 0.5 m

N.B.: POUR L'EVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTÈMES D'EVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

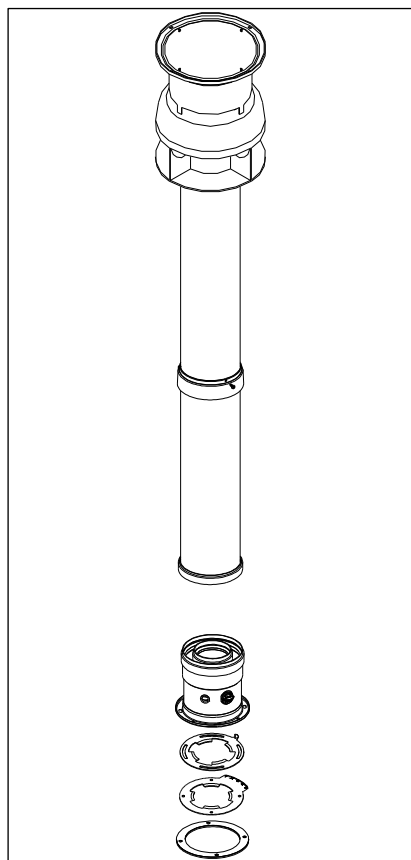
POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES D'AIR REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSÉREES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Conduit des fumées - kit C3 (82157LA)

Système d'évacuation des fumées de type coaxial vertical Ø 100/60.

Permet d'évacuer les fumées et crée une prise d'air directe du toit.



Il est adapté uniques chaudières à ventouse.

il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur Ø100 pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur Ø60 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'EVACUATION : 3 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tubes linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tubes depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

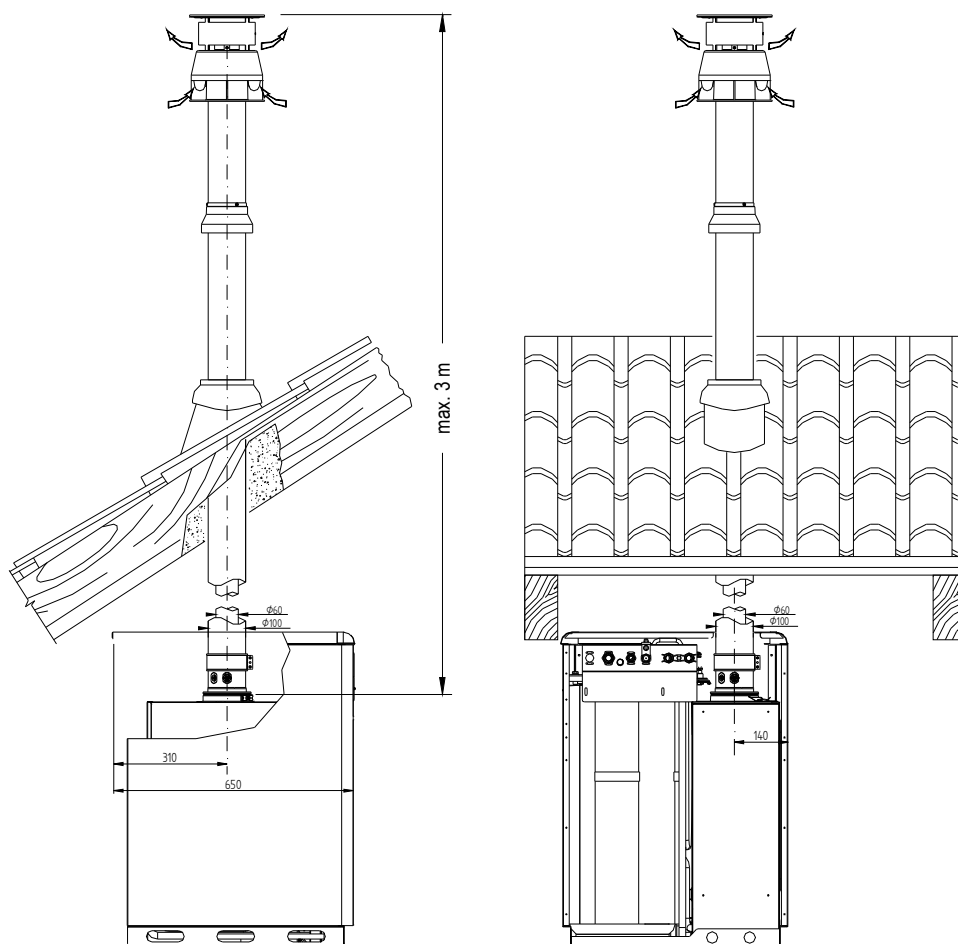
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø60/100 à 90° = 1,5 m

coude Ø60/100 à 45° = 0,8 m

N.B.: POUR L'EVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTEMES D'EVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSEREES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Montage des diaphragmes d'air réglables

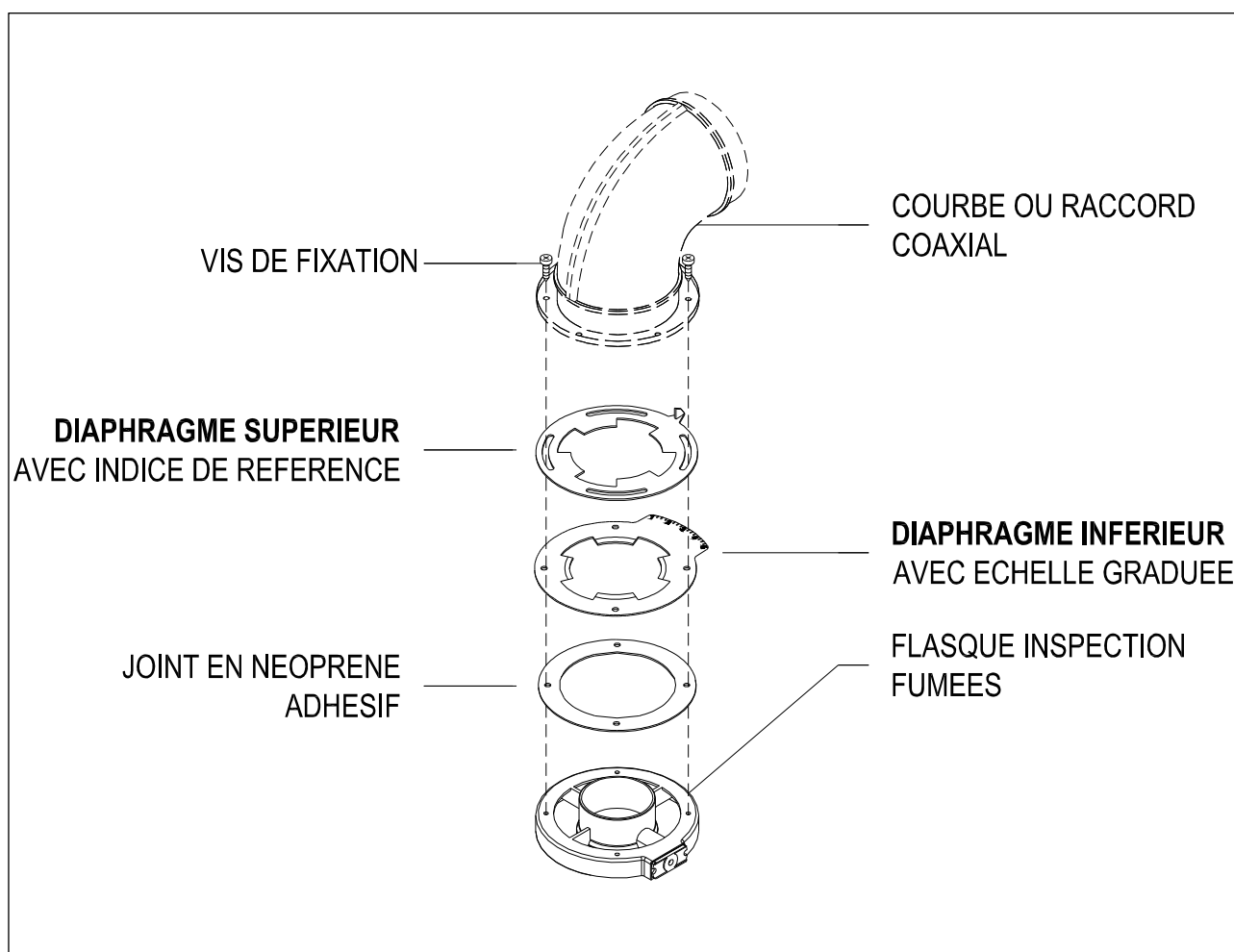
- **Système coaxial (coaxial horizontal ou coaxial vertical)**

Les diaphragmes d'air réglables pour le système coaxial **doivent être montés sur la flasque d'inspection des fumées.**

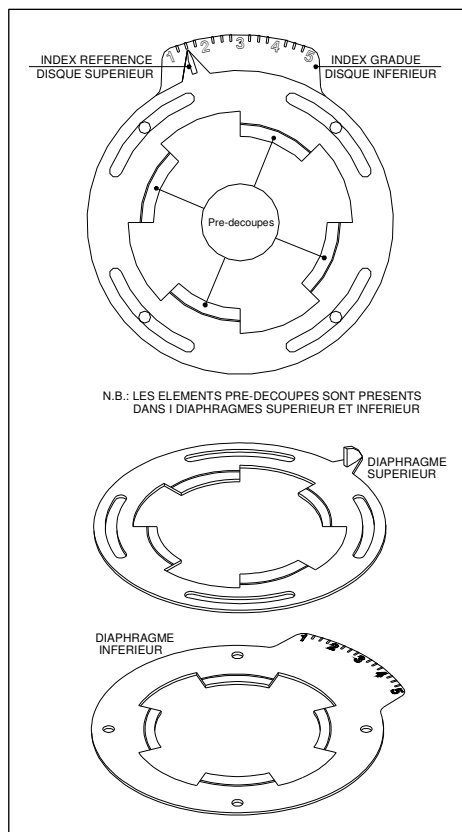
Pour le montage, procéder comme suit :

- nettoyer la surface de la flasque d'inspection des fumées
- placer le joint en néoprène en prenant soin de faire coïncider les trous pré-découpés du joint avec ceux de la flasque d'inspection des fumées
- placer les diaphragmes réglables dans l'ordre suivant : d'abord le diaphragme inférieur avec l'échelle graduée, puis le diaphragme supérieur avec l'indice de référence
- ajouter le coude ou le raccord coaxial selon le système coaxial d'évacuation adopté
- fixer le tout au moyen des vis auto-taraudeuses fournies avec le kit fumées
- terminer l'installation du système d'évacuation des fumées

N.B. : Ne serrer à fond les vis qu'après avoir réglé les diaphragmes (voir pages 24).



Réglage des diaphragmes



- **Kit A - Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø100/60**
- **Kit C3 – Système d'évacuation des fumées coaxial vertical Ø 100/60**

DISTANCE MAX. D'ÉVACUATION (Développement linéaire de réf.)	RÉGLAGE DIAPHRAGMES
de 0.5 à 1 m	1 2 3 4 5 ▲
de 1 à 2 m	1 2 3 4 5 Retirer tous les prédécoupages
de 2 à 3 m	1 2 3 4 5 Retirer tous les prédécoupages
DISTANCE MAXIMUM D'ÉVACUATION	3 m

- **Kit G – Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø 125/80**
- **Kit C2 – Système d'évacuation des fumées coaxial vertical Ø125/80**

DISTANCE MAX. D'ÉVACUATION (Développement linéaire de réf.)	RÉGLAGE DIAPHRAGMES
de 0.5 à 2 m	1 2 3 4 5 ▲
de 2 à 4 m	1 2 3 4 5 Retirer tous les prédécoupages
de 4 à 6 m	1 2 3 4 5 Retirer tous les prédécoupages
DISTANCE MAXIMUM D'ÉVACUATION	6 m

4. MISE EN SERVICE (technicien qualifié)

4.1 Avertissements généraux

-  Nous recommandons de désembouer l'installation (si possible à chaud) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.
-  Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par du personnel professionnellement qualifié conformément aux dispositions des normes en vigueur.
-  La chaudière sort d'usine après des réglages et des essais réalisés avec de gaz naturel ou propane. Lors de la première phase d'allumage, il faut vérifier que les données reportées sur la plaque signalétique correspondent bien au type de combustible qui l'alimente.
-  A la fin des opérations de remplissage et de réglage, vérifier le serrage des vis des prises des pressions mesurées. Il faut également vérifier qu'il n'y a pas de fuite sur le circuit gaz, aussi bien dans la chaudière qu'en amont de celle-ci.
-  Dans le cas d'une nouvelle installation gaz, l'air se trouvant dans la tuyauterie pourrait empêcher l'allumage de la chaudière dès le premier essai de la mise en service. Dans ce cas, effectuer plusieurs essais d'allumage afin de purger l'air de la canalisation gaz.

4.2 Opérations préliminaires

A la mise en service de la chaudière il convient de contrôler son installation, réglage et fonctionnement, et en particulier :

- **S'assurer que le type de gaz soit le même que celui pour lequel la chaudière a été essayée et réglée (voir plaque signalétique).**
- Vérifier que les autres données reportées sur la plaque signalétique correspondent également (électricité, eau).
- Vérifier la tension d'alimentation de 230 V – 50 Hz ainsi que la polarité phase/neutre, s'assurer que l'appareil ait une bonne mise à la terre.
- Vérifier l'étanchéité de l'alimentation gaz.
- Ouvrir le robinet gaz de la chaudière et vérifier l'absence de fuite depuis les raccordements en amont de la chaudière (vérifier le raccordement du gaz au brûleur quand la chaudière fonctionne).
- Vérifier que la capacité de l'installation de fourniture de gaz soit compatible avec la puissance nécessaire à la chaudière et que cette fourniture comprenne tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur.
- Vérifier que l'adduction de l'air comburant et l'évacuation des fumées et des condensats soient conformes aux normes nationales et locales en vigueur.
- Vérifier que les ouvertures d'aération/ventilation permanentes soient présentes et de dimensions adéquates selon les normes s'appliquant aux appareils installés.
- Vérifier que le conduit d'évacuation des fumées soit bien raccordé au conduit principal et que l'ensemble soit conforme aux normes nationales et locales s'appliquant aux appareils installés.
- Vérifier que le système d'évacuation des fumées soit parfaitement étanche.
- Contrôler qu'il n'y ait pas de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de la chaudière.
- **S'assurer que toutes les éventuelles vannes placées sur l'installation de chauffage soient ouvertes.**

4.3 Remplissage de l'installation

⚠ Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage à l'échangeur sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une dureté supérieure à 25°fr. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer des dispositifs nécessaires au traitement de l'eau.

⚠ Pour remplir l'installation, utiliser uniquement de l'eau propre du robinet. En cas de remplissage de l'installation avec ajout d'agents chimiques de type antigel, il faut installer un disjoncteur hydraulique sur le système d'alimentation afin de séparer le circuit de chauffage du circuit sanitaire.

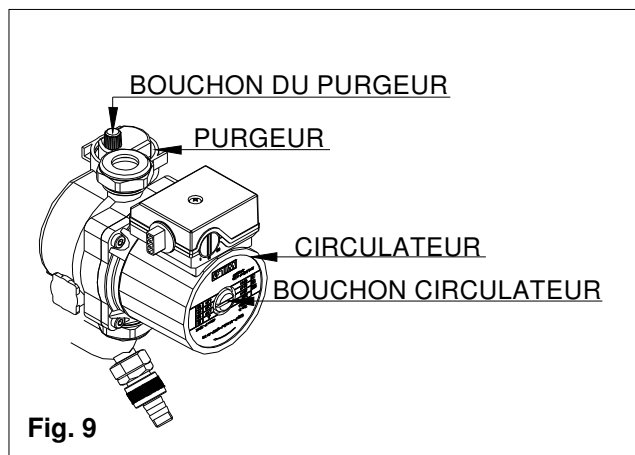


Fig. 9

Après avoir effectué les raccordements hydrauliques, fermer le robinet du gaz et procéder au remplissage de l'installation comme suit :

- contrôler que le circulateur n'est pas bloqué ;
- contrôler que le bouchon du purgeur est légèrement desserré pour permettre à l'air de sortir de l'installation (fig. 9) ;
- ouvrir le robinet de remplissage **R** (fig. 10) et contrôler, au moyen du manomètre **M** (fig. 10), que la pression du circuit arrive à la moitié de la zone verte correspondant à 1,2 bars (fig. 11).
- **Au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage R (fig. 10) est bien fermé.**
- Dévisser le bouchon du circulateur (fig. 9) pour éliminer toute bulle d'air et le refermer dès que l'eau en sort ;
- ouvrir les purgeurs des radiateurs et contrôler le processus d'élimination de l'air ; Fermer les vannes de purge d'air des radiateurs dès que de l'eau en sort.
- Si au terme de ces opérations, on détecte une baisse de la pression de l'eau dans le circuit, ouvrir de nouveau le robinet de remplissage **R** jusqu'à ce que la pression indique 1,2 bars au niveau du manomètre (fig. 11).

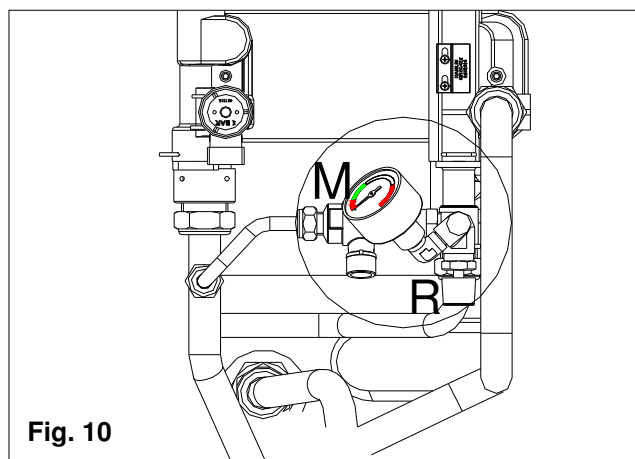


Fig. 10

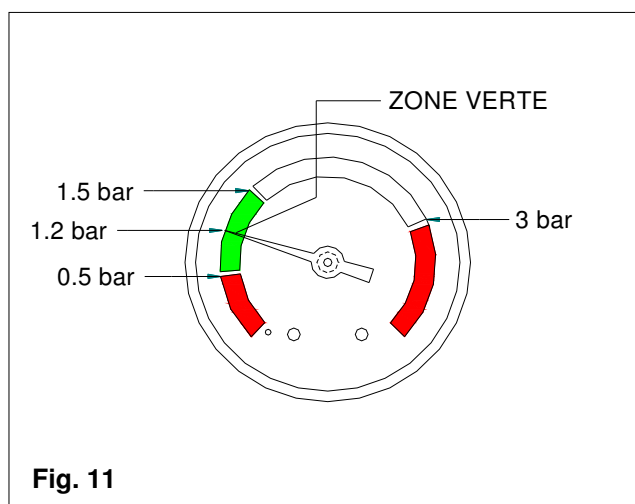


Fig. 11

4.4 Protection hors gel

La chaudière est dotée d'une protection hors gel qui permet de démarrer la chaudière dans le cas suivant:

- température eau du circuit chauffage inférieure à 5°C, l'eau du circuit est portée automatiquement à 30°C.
- température de la pièce où est installé le thermostat d'ambiance (option) inférieur à 5°C, la température ambiante de la pièce est maintenue entre 5°C et 6°C.

NOTA :

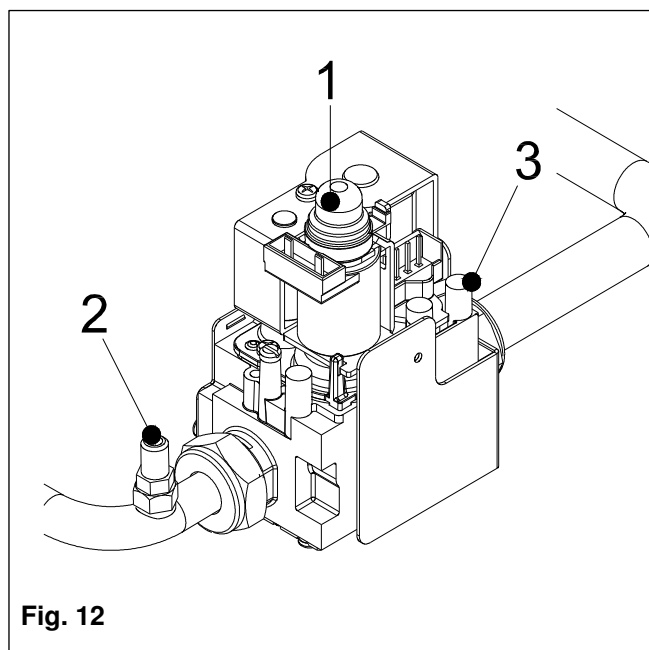
Pour que le système hors gel soit actif, il est impératif que :

- la chaudière soit sous tension.
- que l'afficheur de la chaudière indique "OFF".
- que l'alimentation gaz de la chaudière soit ouverte.

4.5 Mise en service de la chaudière

Une fois le remplissage effectué, procéder comme suit:

- contrôler que le conduit d'évacuation des fumées est dégagé et qu'il est branché correctement à la chaudière;
- enlever le panneau avant de la chaudière (voir chapitre 6.3 « Accès à la chaudière ») ;
- desserrer la vis et introduire un manomètre dans la prise de pression "2" (fig. 12) ;
- mettre la chaudière sous tension ;
- ouvrir le robinet du gaz ;
- sélectionner la fonction **UNIQUEMENT HIVER** en appuyant sur le bouton . Quand du symbole  avec signal fixe sur l'afficheur disparaissent, la fonction est activée.
- À la fermeture du contact du thermostat d'ambiance, l'allumage du brûleur commence.
- En cas de manque de flamme, la carte répète encore une fois les opérations d'allumage après la post-ventilation (20 sec.). Il pourrait être nécessaire de répéter l'opération plusieurs fois pour éliminer l'air de la tuyauterie du gaz. Pour répéter l'opération d'allumage, attendre environ 5 secondes après le dernier essai, avant de débloquent la chaudière de l'erreur **E01** (en appuyant sur le bouton Reset ' ).
- Contrôler les valeurs de pression maximale et minimale selon les valeurs de référence indiquées sur la plaquette des données du gaz (voir le chapitre 5.5 « *Tableau de données / pressions gaz* ») :
 - pour contrôler la pression maximale, ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire au débit maximum et vérifier la pression ;
 - pour contrôler la pression minimale, fermer le robinet et mettre la chaudière en position hiver, le manomètre affichera la pression minimale pendant les premières 10 secondes ;
- si la pression maximale et/ou minimale ne correspond pas à celle de la plaquette, refaire les réglages (voir le chapitre 5.4 « *Réglage de vanne du gaz* ») ;
- au terme de l'opération de réglage, appuyer sur le bouton , pour sélectionner le mode OFF affiché au moyen du symbole  , fermer le robinet du gaz et enlever le manomètre de la prise de pression '2' (fig. 12). **Serrer la vis en s'assurant qu'il n'y a pas de fuite de gaz.**
- Pour mettre la chaudière en fonctionnement, ouvrir le robinet du gaz et sélectionner le mode de fonctionnement désiré au moyen du bouton .



LÉGENDE :

1. MODULATEUR
2. PRISE DE PRESSION SORTIE
3. PRISE DE PRESSION ENTRÉE

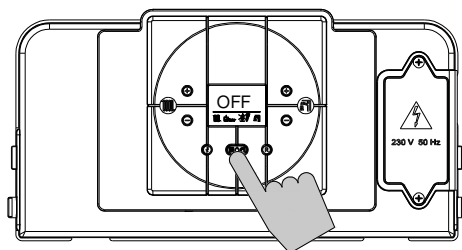
5. RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE

5.1 Tableau des paramètres

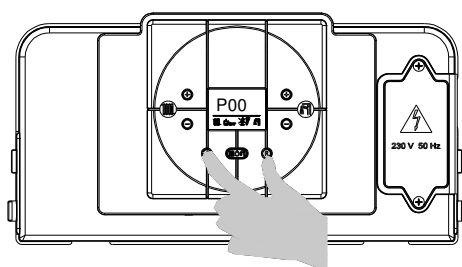
N° PARAMÈTRE	TYPE D'OPÉRATION	VALEUR PARAMÈTRE	FONCTION
P00	Sélection du type de chaudière	00-05	00 = Bithermique 01 = Monothermique 02 = Accumulateur 03 = Accumulateur Confort 04 = Monothermique Confort 05 = Chauffage seul
P01	Sélection du type de gaz	00 01	Méthane Gpl
P02	Réglage de la température de chauffage	00 01	Standard (30-80°C) Réduite (25-45°C)
P03	Fonction protection coup de bélier	00 01	Désactivée Activée
P04	Temporisateur chauffage	00-90	Exprimé en multiples de 5 secondes (préréglé à 36 x 5 = 180")
P05	Temporisation post-circulation chauffage	00-90	Exprimé en multiples de 5 secondes (préréglé à 36 x 5 = 180")
P06	Temporisateur post-circuit sanitaire / accumulateur (non applicable au modèle bithermique)	00-90	Exprimé en multiples de 5 secondes (préréglé à 18 x 5 = 90")
P07	Réglage mini puissance de chauffage	00 – Maximum gaz (P08)	Exprimé en %
P08	Réglage maxi pression gaz et puissance de chauffage	Minimum gaz (P07) - 99	Exprimé en %
P09	Réglage du stade de démarrage	00-99	Exprimé en % (préréglé à 50)
P10	Fonction maintien sanitaire (non applicable au modèle bithermique)	00 01	Désactivée Activée
P11	Fonction anti-légionellose (uniquement pour chaudières à accumulateur)	00 01	Désactivée Activée
P12	Réglage de la courbe de compensation climatique (uniquement avec sonde externe branchée)	00-30	Voir le diagramme dans la description du paramètre
P13	Point de consigne min. chauffage	20 - 40	Exprimé en °C
P14	Point de consigne max. chauffage	40 - 90	Exprimé en °C
P15	Point de consigne max. sanitaire	45 - 75	Exprimé en °C
P16	Post ventilation	00 - 10	Exprimé en minutes

5.2 Accès au menu des paramètres

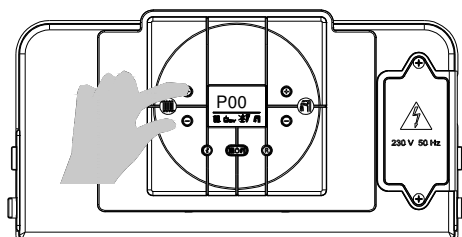
Pour modifier les valeurs pré-réglées des paramètres selon le tableau précédent, il faut accéder au menu de réglage des paramètres selon la procédure suivante :



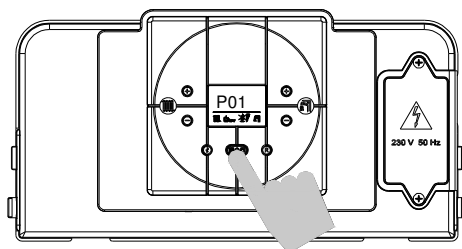
1. Appuyer sur la touche , pour sélectionner le mode OFF.



2. Appuyer en même temps sur les touches «  » et «  » et attendre que « P 00 » s'affiche.
3. Relâcher les touches «  » et «  » ;



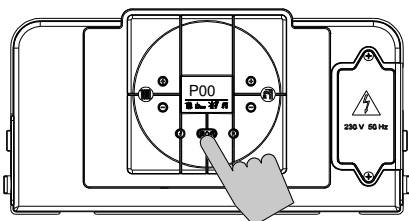
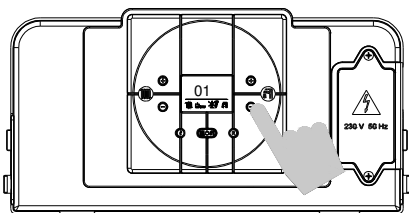
4. Appuyer sur les touches «  » et «  » du chauffage pour sélectionner le paramètre à modifier. 



5. Appuyer sur la touche , et la relâcher : l'afficheur visualisera la valeur à modifier.

Régler le paramètre en suivant la procédure décrite dans les pages suivantes.

5.3 Programmation des paramètres



PARAMÈTRE P00 – TYPE DE CHAUDIÈRE

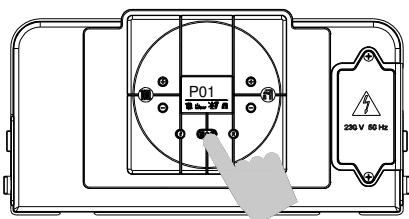
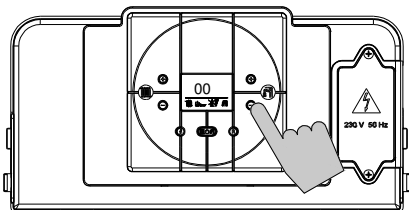
Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre :

- 00 = Bithermique
- 01 = Monothermique
- 02 = Accumulateur
- 03 = Accumulateur Confort (+7 °C)
- 04 = Monothermique Confort (implique l'activation de la fonction préchauffage de l'échangeur à plaques)
- 05 = Chauffage seul

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P00) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



PARAMÈTRE P01 - SÉLECTION TYPE GAZ D'ALIMENTATION

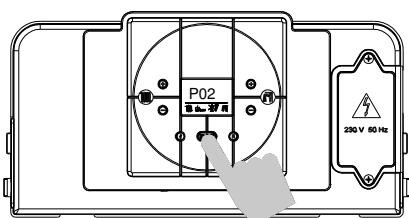
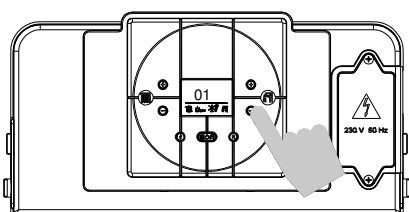
Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre :

- 00 = Méthane
- 01 = GPL

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P01) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



PARAMÈTRE P02 – RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE

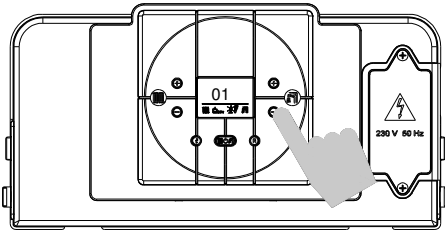
Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre :

- 00 = standard (30-80°C)
- 01 = réduite (25-45°C) pour les chaudières au sol

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P02) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



PARAMÈTRE P03 - PROTECTION COUP DE BÉLIER

En activant cette fonction, le contact sanitaire est retardé de 2 secondes.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

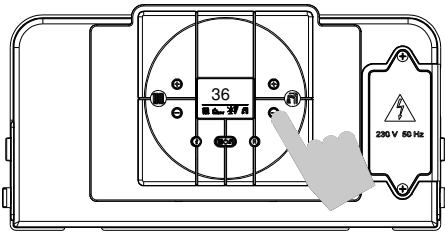
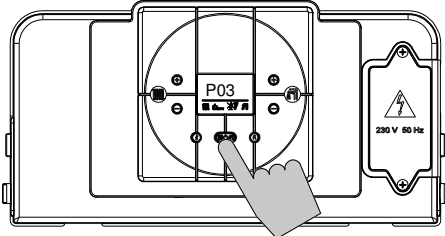
6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre :

00 = Désactivée

01 = Activée

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P03) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '' et '.



PARAMÈTRE P04 – TEMPORISATEUR CHAUFFAGE

Ce paramètre permet de régler le temps minimum pendant lequel le brûleur est maintenu éteint une fois que la température de départ a dépassé la température réglée par l'utilisateur.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

00-90 (la valeur est exprimée en multiples de 5 secondes)

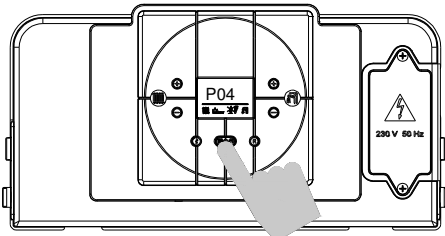
Par exemple : 00 = 0 x 5" = 0"

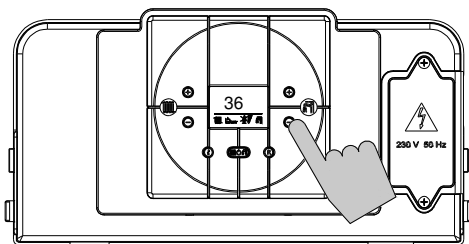
90 = 90 x 5" = 450" (7,5 min)

La valeur est pré-réglée sur 36 = 180" = 3 min.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P04) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '' et '.

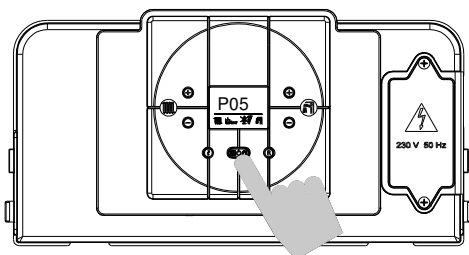




PARAMÈTRE P05 – TEMPORISATION POSTCIRCULATION CHAUFFAGE

Ce paramètre permet de régler la durée de fonctionnement de la pompe, en chauffage, après l'extinction du brûleur principal à cause du déclenchement du thermostat d'ambiance.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.



6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

00-90 (la valeur est exprimée en multiples de 5 secondes)

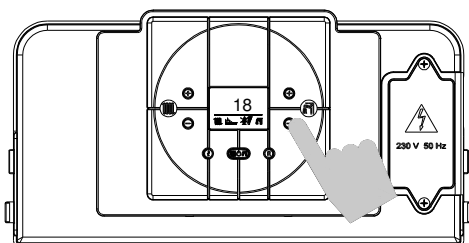
Par exemple : 00 = 0 x 5" = 0"

90 = 90 x 5" = 450" (7,5 min)

La valeur est préréglée sur 36 = 180" = 3 min.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P05) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '' et '.

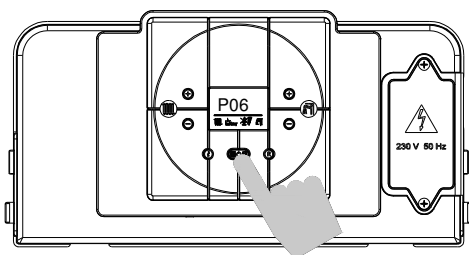


PARAMÈTRE P06 - TEMPORISATEUR POST-CIRCULATION SANITAIRE / ACCUMULATEUR

(Non applicable au modèle bithermique)

Ce paramètre permet de régler la durée de fonctionnement de la pompe, en sanitaire, après la fermeture du robinet.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.



6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

00-90 (la valeur est exprimée en multiples de 5 secondes)

Par exemple : 00 = 0 x 5" = 0"

90 = 90 x 5" = 450" (7,5 min)

La valeur est préréglée sur 18 = 90" = 1,5 min.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P06) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '' et '.

5.4 Réglage de la vanne du gaz

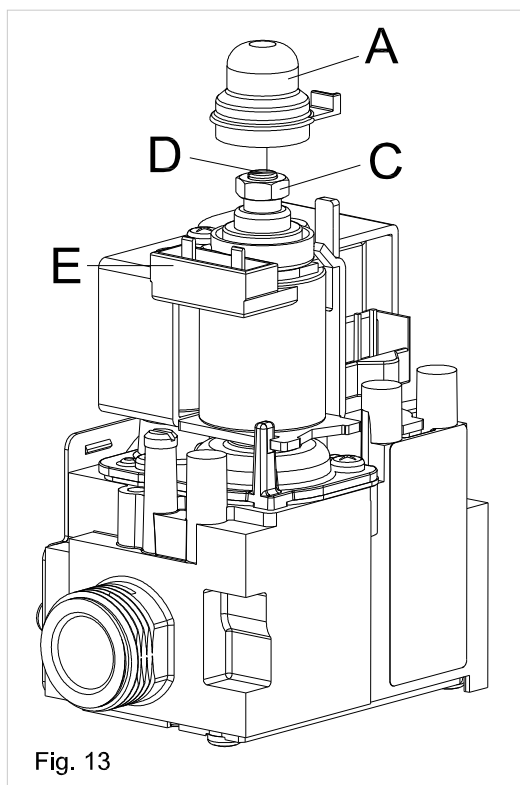
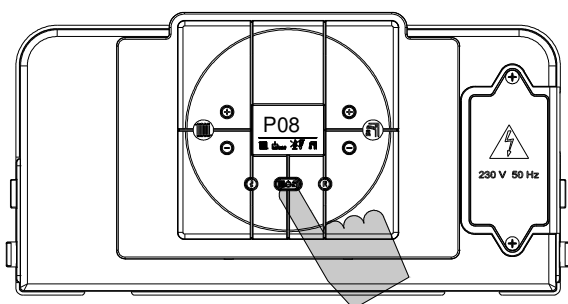
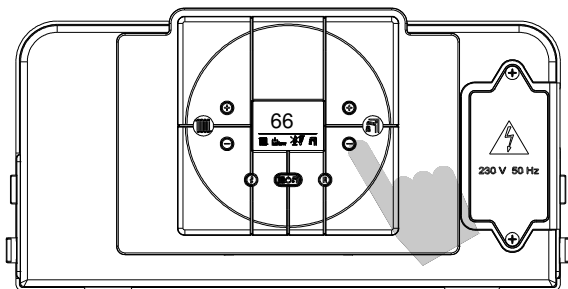


Fig. 13

PARAMÈTRE P08 – PUISSANCE MAXI EN CHAUFFAGE

Avant l'allumage de la chaudière, pour effectuer le réglage, insérer un manomètre dans la prise pression 'B' (fig. 14) ;

Accéder au menu des paramètres en suivant la procédure décrite au chapitre "5.2 Accès au menu paramètres", étapes 1 à 5, et sélectionner le paramètre P08.

6. Agir sur les touches '+' et '-' du sanitaire  et porter la valeur du paramètre de '99' (maximum valeur de défaut) à la valeur requise en fonction des diagrammes des pressions du gaz (voir le chapitre '5.4 Tableau des pressions de gaz de réglage').

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P08) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches  et .

9. Appuyer sur la touche , pour activer la chaudière en mode HIVER ;

10. Appuyer sur la touche  pendant 7 secondes, jusqu'à ce que 07 s'affiche en clignotant (fonction ramonage) de façon à ce que la chaudière fonctionne à la puissance maxi de chauffage pendant 15 minutes ; le manomètre indiquera la pression du gaz ;

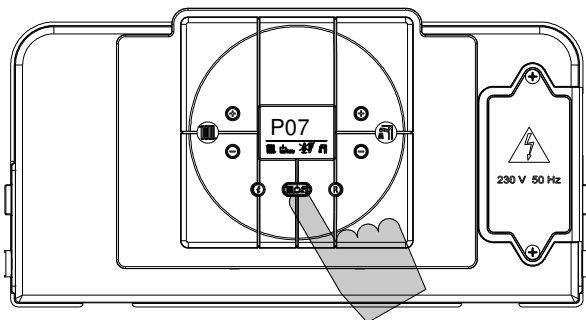
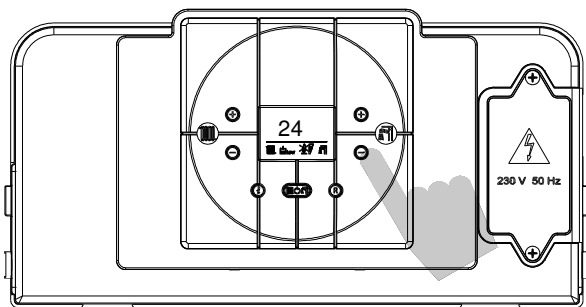
Si la valeur de cette pression diffère de la valeur indiquée sur la plaquette (voir le chapitre "5.5 Tableau des données / pression gaz"), enlever le bouchon A (fig. 13) et, à l'aide d'une clé de 10, agir sur l'écrou C pour régler la pression maxi du gaz.

11. Procéder ensuite au réglage de la pression

MINIMALE MÉCANIQUE de la façon suivante :

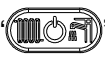
- Débrancher un des deux connecteurs fast-on d'alimentation sur le modulateur E (fig.13) ;
- le manomètre indiquera la pression du gaz de la pression mini mécanique ;
- si la valeur de cette pression diffère de 1,5 mbar (G20) / 4,5 – 6,1 mbar (G30-G31), se servir d'un tournevis cruciforme et agir sur la vis D (fig.13), en la tournant jusqu'à ce que le manomètre indique la pression correcte ;
- Rebrancher le fast-on d'alimentation sur le modulateur E (fig.13) ;
- Enlever le bouchon A (fig.13) sur le modulateur en position d'origine pour le fonctionnement correct.
- Pour désactiver la fonction ramonage (nettoyage),

appuyer sur la touche .



PARAMÈTRE P07 – PUISSANCE MINI EN CHAUFFAGE

12. Accéder au menu des paramètres et entrer dans le paramètre P07 – Le manomètre indiquera la pression mini du gaz ; si la valeur de cette pression diffère de celle indiquée sur la plaque signalétique (voir le chapitre '5.5 Tableau des pressions gaz de réglage'), agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre. La plage de réglage est de 00 – 80.

13. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P07) s'affiche de nouveau.

14. Appuyer en même temps sur les touches '⊕' et '⊖' jusqu'à ce que s'affiche **OFF**.

15. Débrancher le manomètre de la prise de pression 'B' (fig.14) et serrer la vis en s'assurant qu'il n'y a pas de fuites de gaz.

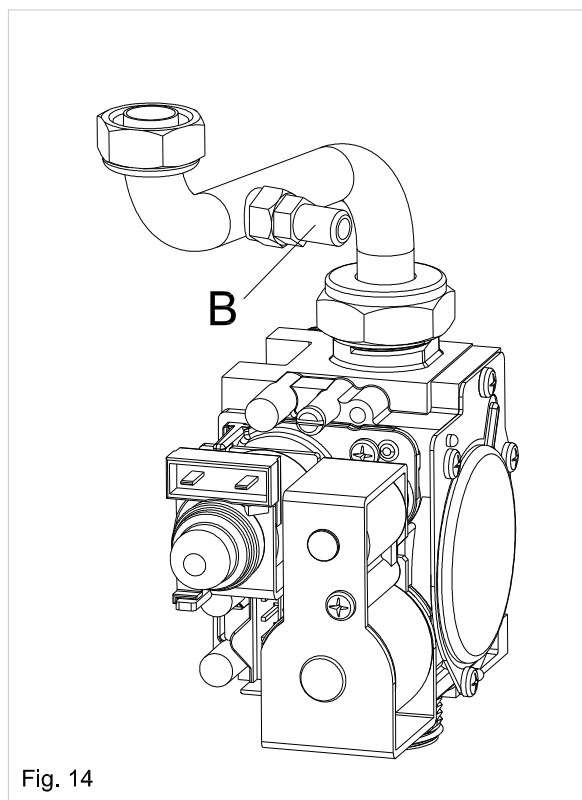
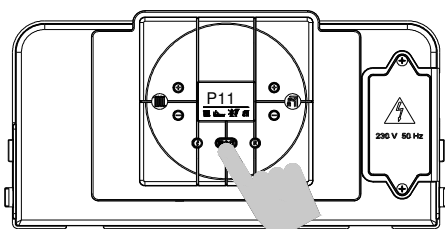
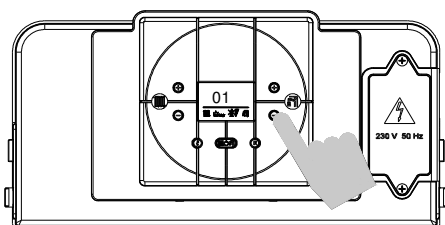
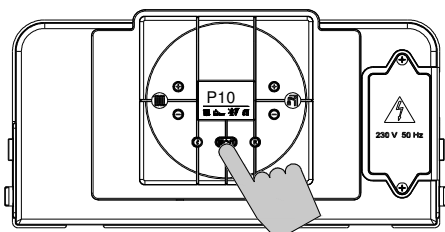
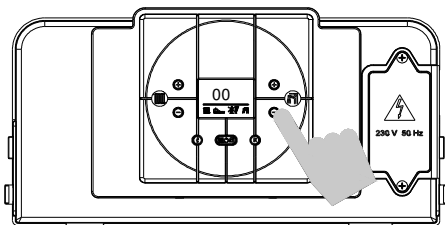
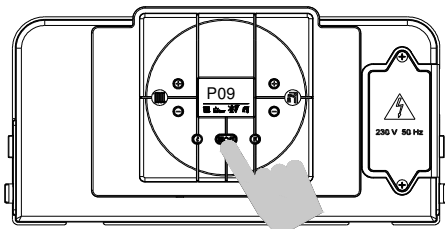
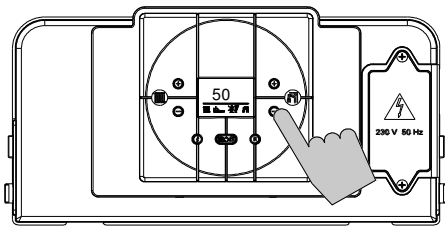


Fig. 14



PARAMÈTRE P09 – RÉGLAGE ÉTAPE DE DÉPART

Ce paramètre permet de régler la pression du gaz en phase d'allumage.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

00 = minimum mécanique réglé sur la vanne du gaz ;

99 = maximum permis, variable en fonction de la longueur de la cheminée et du type de gaz utilisé.

La valeur est préréglée sur 50.

7. Appuyer sur la touche 'OK' pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P09) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '⊕' et '⊖'.

PARAMÈTRE P10 – FONCTION MAINTIEN SANITAIRE

(Non applicable au modèle bithermique)

Ce paramètre permet de maintenir la vanne de déviation en position sanitaire pendant un laps de temps égal à la post-circulation, de façon à maintenir l'échangeur secondaire chaud.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire pour modifier la valeur du paramètre :

00 = Désactivée

01 = Activée

7. Appuyer sur la touche 'OK' pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P10) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '⊕' et '⊖'.

PARAMÈTRE 11 - FONCTION TRAITEMENT ANTI-LÉGIONELLOSE

(Uniquement pour chaudières à accumulateur)

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

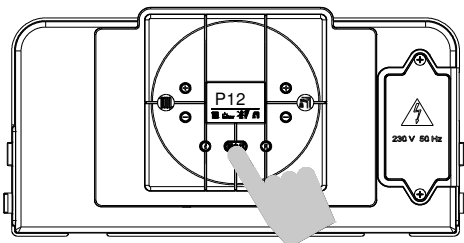
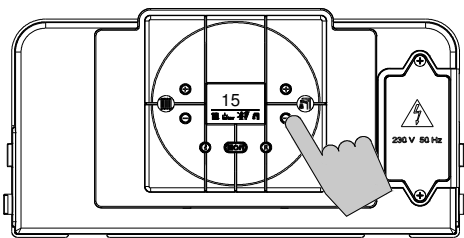
6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire pour modifier la valeur du paramètre :

00 = Désactivée

01 = Activée (préréglée dans les versions à accumulateur)

7. Appuyer sur la touche 'OK' pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P11) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '⊕' et '⊖'.



PARAMÈTRE P12 – RÉGLAGE DE LA COURBE DE COMPENSATION

CLIMATIQUE (Uniquement avec la sonde externe branchée)

Il est prévu de brancher une sonde de température externe (voir le chapitre '6.6 Branchements électriques') qui agit en modifiant automatiquement la température d'arrivée en fonction de la température externe détectée. L'entité de la correction dépend de la valeur de thermorégulation **Kd** réglée (voir le diagramme à la figure 15).

Le choix de la courbe est déterminé par la température maxi d'arrivée **Tm** et par la température mini externe **Te**, en tenant compte du degré d'isolation du logement.

Les valeurs des températures d'entrée Tm se réfèrent à des installations standard 30-80 °C ou à des installations au sol 25-45 °C. Le type d'installation peut être réglé au moyen de la programmation du paramètre P02.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5, et sélectionner le paramètre P12.

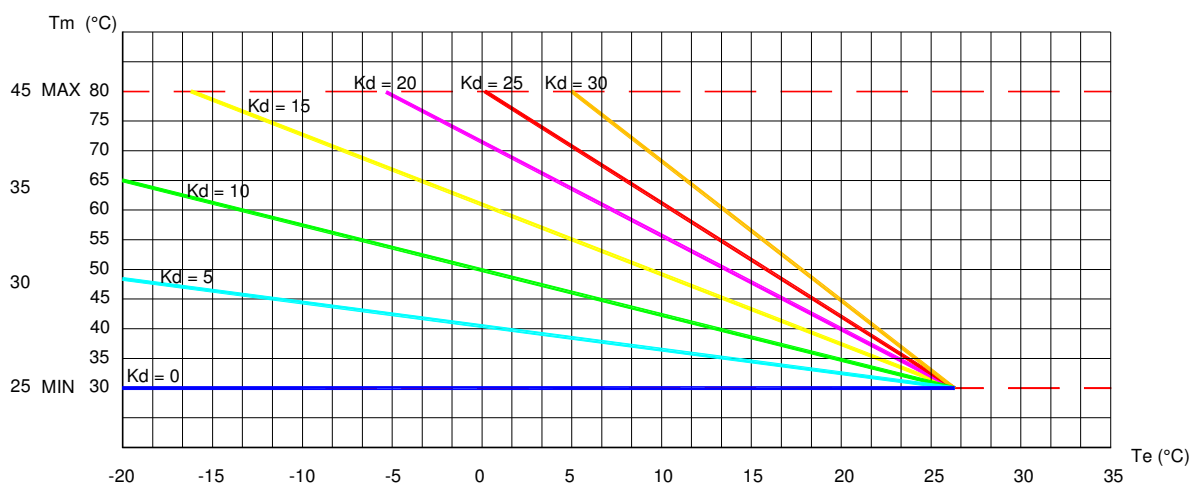
6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage comprise entre 00 et 30.

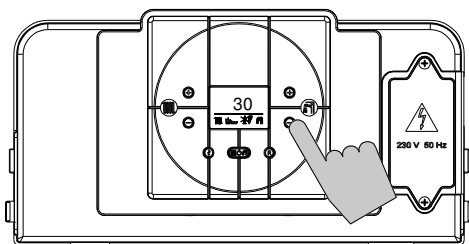
La numérotation de la valeur correspond aux courbes du diagramme de la Figure 15.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P12) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches '' et '.

Figure 15





PARAMÈTRE P13 - POINT DE CONSIGNE MINIMUM DU CHAUFFAGE

Ce paramètre permet de régler la température mini du chauffage réglable par l'utilisateur.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

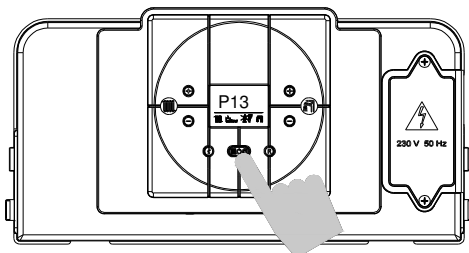
20 – 40 (pour les installations standard)

20 – 30 (réduite pour les installations au sol)

La valeur est exprimée en °C.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P13) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



PARAMÈTRE P14 - POINT DE CONSIGNE MAXIMUM DU CHAUFFAGE

Ce paramètre permet de régler la température maxi du chauffage réglable par l'utilisateur.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permise :

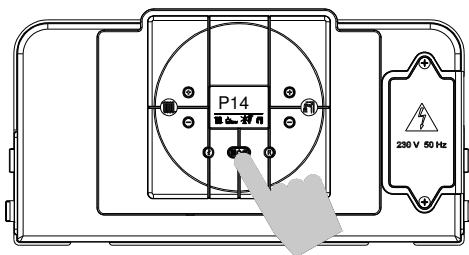
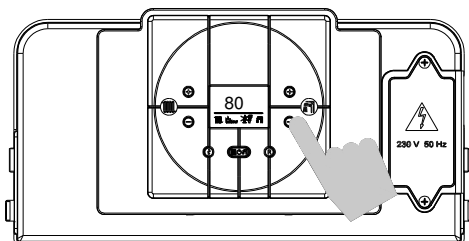
40 – 90 (pour les installations standard)

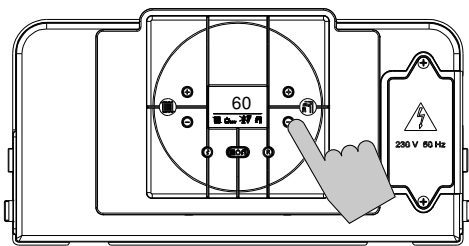
40 – 52 (réduite pour les installations au sol)

La valeur est exprimée en °C.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P14) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres, appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.





PARAMÈTRE P15 - POINT DE CONSIGNE MAXIMUM DU SANITAIRE

Ce paramètre permet de régler la température maxi du sanitaire réglable par l'utilisateur.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permises:

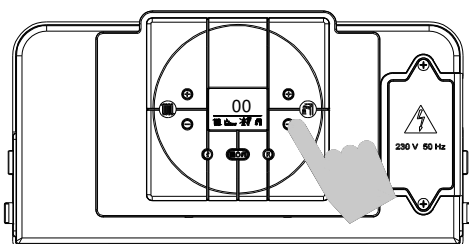
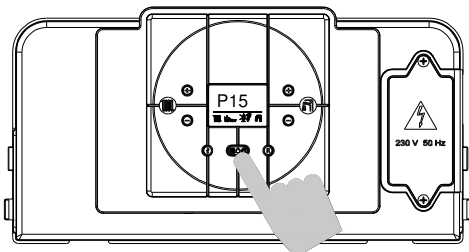
45 – 75

45 – 60 (pour bithermiques)

La valeur est exprimée en °C.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P15) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres; appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



PARAMÈTRE P16 – POST VENTILATION

Ce paramètre permet de régler la durée de fonctionnement du ventilation après l'extinction du brûleur.

Pour entrer dans le menu des paramètres, suivre la procédure décrite au paragraphe "5.2 Accès au menu paramètres" - étapes de 1 à 5.

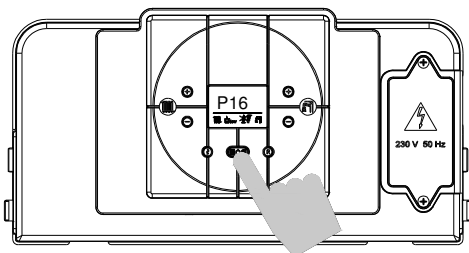
6. Agir sur les touches '⊕' et '⊖' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre dans la plage permises:

00 - 10

La valeur est exprimée en minutes.

7. Appuyer sur la touche  pour valider et rendre le réglage effectué opérationnel. Le paramètre (P16) s'affiche de nouveau.

8. Pour quitter le menu des paramètres; appuyer en même temps sur les touches 'i' et 'R'.



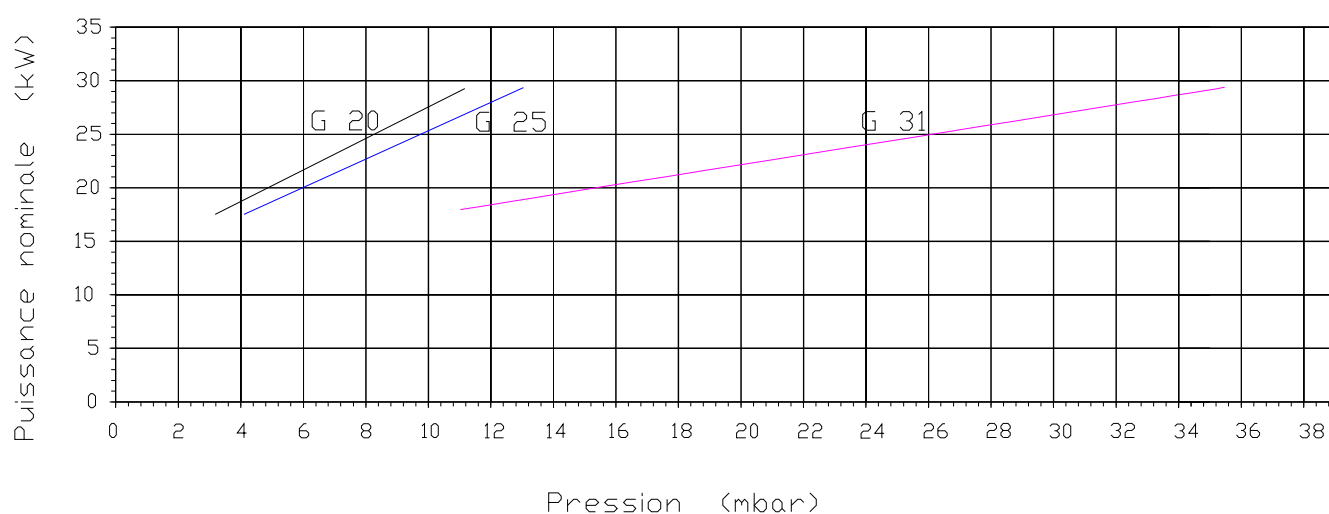
5.5 Tableau de données / pressions gaz

		G20 Gaz Méthane	G25 Gaz Méthane	G31 Gaz Liquide Propane
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	37
DSV 27/40				
Débit gaz (15°C; 1013 mbar)	m³/h	3.15	3.25	-
Débit gaz (15°C; 1013 mbar)	kg/h	-	-	2.31
Brûleur principal	nombre x Ø (mm) injecteurs	15 x 1.25	15 x 1.25	15 x 0.75

5.6 Pression de réglage

Chaudière		METHANE G 20				METHANE G 25				G 31			
		Allumage	min.	max.	Diaphragme bloc gaz	Allumage	min.	max.	Diaphragme bloc gaz	Allumage	min.	max.	Diaphragme bloc gaz
DSV 27/40	mbar	6.1	3.4	11.2	Ø 6.1 mm	8.0	4.2	12.9	Ø 6.1 mm	14.5	11	35.6	non

5.7 Valeurs de la puissance nominale en fonction de la pression gaz



5.8 Transformation du type de gaz

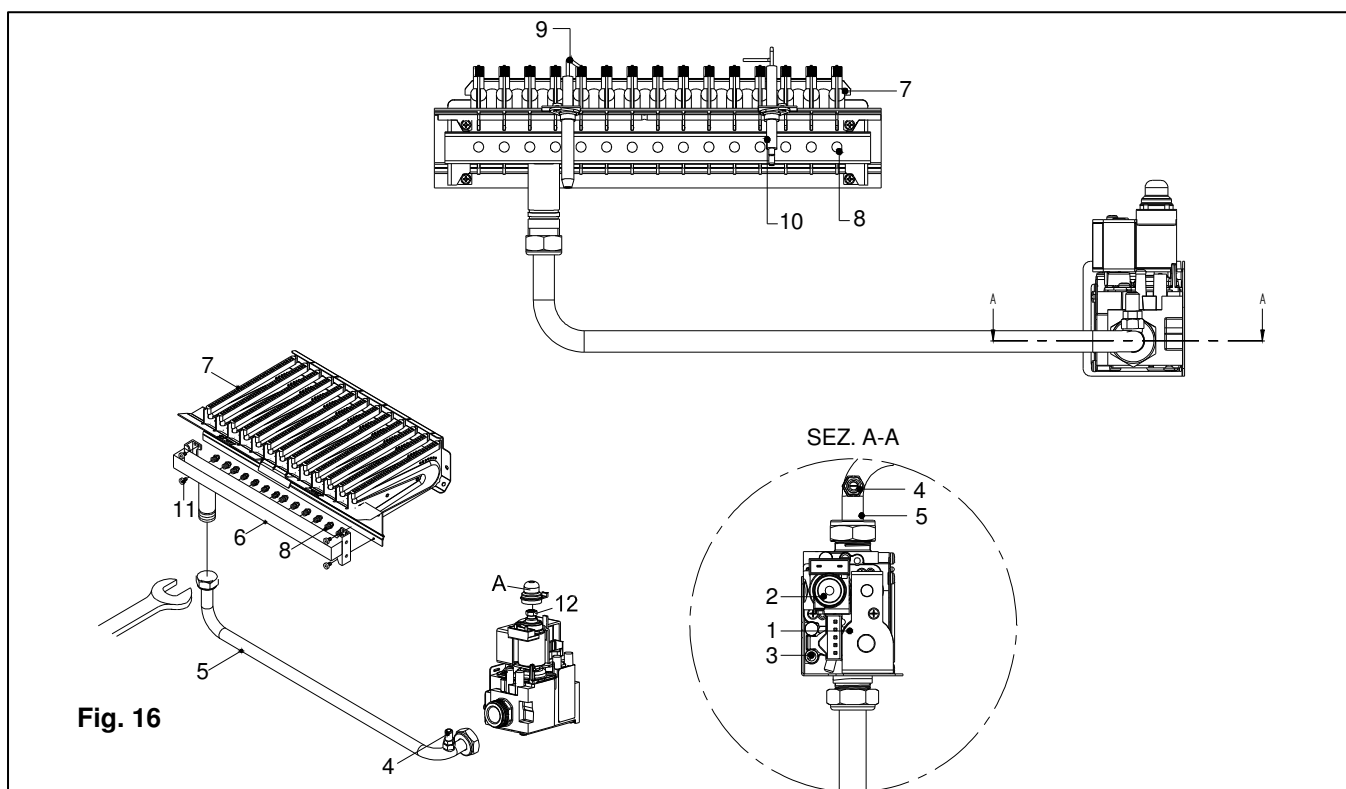


Fig. 16

⚠ La transformation de la chaudière pour passer du gaz méthane au G.P.L. (et inversement) doit être effectuée exclusivement par du personnel qualifié et qui doit être également autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A.

⚠ Contrôler que la tuyauterie arrivée du gaz est adaptée au nouveau type de combustible alimentant la chaudière ;

N.B. Il est rappelé qu'il est interdit d'utiliser du chanvre dans les raccords mécaniques.

LÉGENDE :

- | | |
|-----|-----------------------------|
| 1. | VANNE GAZ ÉLECTRONIQUE |
| 2. | MODULATEUR |
| 3. | PRISE DE PRESSION ENTRÉE |
| 4. | PRISE DE PRESSION SORTIE |
| 5. | TUBE GAZ |
| 6. | COLLECTEUR BRÛLEUR |
| 7. | BRÛLEUR GAZ |
| 8. | GICLEURS |
| 9. | ÉLECTRODES D'ALLUMAGE |
| 10. | ÉLECTRODES DÉTECTION FLAMME |
| 11. | VIS DE FIXATION COLLECTEUR |
| 12. | ÉCROU SUR LE MODULATEUR |

Pour effectuer la transformation, agir de la façon suivante (voir fig. 16) :

1. couper le courant électrique à la chaudière ;
2. fermer le robinet du gaz ;
3. dévisser le raccord du gaz « 5 » à l'aide d'une clé ouverte de 24 et séparer le collecteur brûleur « 6 » de la rampe « 7 » du brûleur en dévissant les deux vis « 11 » ;
4. à l'aide d'une clé à tube de 7, remplacer les gicleurs « 8 » sur le collecteur (voir le tableau des données relatives au gaz, chapitre 5.5).
Les injecteurs doivent être remontés en utilisant des joints neufs ;
5. remonter le collecteur « 6 » sur le brûleur et revisser le raccord « 5 ». Après toute opération de démontage et de remontage des raccords du gaz, contrôler soigneusement qu'il n'y a pas de fuite de gaz, en utilisant de l'eau savonneuse ;
6. changer le type de gaz en agissant sur le paramètre P01 (voir « 5.1 Tableau des paramètres ») ;
7. en cas de transformation GPL – MÉTHANE, effectuer le réglage de la pression Minimum et Maximum (voir chapitre 5.4 « Réglage de la vanne du gaz »), et remettre le diaphragme.
8. en cas de transformation MÉTHANE – GPL, enlever le bouchon A du modulateur (fig. 16) et visser à fond l'écrou « 12 » à l'aide d'une clé ouverte de 10 ; mesurer la pression d'entrée de la vanne en introduisant un manomètre dans la prise de pression d'entrée « 3 » avec le brûleur allumé, puis régler le réducteur de pression de réseau selon le « 5.5 Tableau des données / pression gaz » (Pression nominale d'alimentation). en cas de mélange de gaz G30 – G31, régler l'entrée à la pression du G31. Pour régler la pression minimale mécanique, voir le chapitre « 5.4 Réglage de la vanne du gaz », et enlever le diaphragme.
9. Lors du passage de la chaudière d'un gaz à un autre, appliquer la nouvelle plaque signalétique des données fournie dans le kit de transformation.

6. ENTRETIEN (technicien qualifié)

6.1 Avertissements généraux

-  Les opérations d'entretien doivent être effectuées tous les ans par un technicien qualifié.
-  Pour garantir une durée de vie plus longue et un bon fonctionnement de l'appareil, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine dans le cadre des travaux de dépannage ou d'entretien.

6.2 Contrôle de l'appareil

Pour que la chaudière soit toujours efficace en termes de fonctionnalité et de sécurité, nous recommandons de la faire contrôler par du personnel qualifié après chaque période de chauffage (**tous les ans**).

Il est conseillé d'effectuer les opérations suivantes (liste non exhaustive, voir normes en vigueur pour chaque entretien annuel) :

- Contrôler l'étanchéité des raccords gaz et au besoin, remplacer les joints.
- Contrôler l'étanchéité des raccords d'eau, et au besoin, remplacer les joints.
- Contrôler l'aspect visuel de la flamme et de la chambre de combustion.
- Démonter et nettoyer le brûleur.
- Contrôler l'échangeur primaire et au besoin le nettoyer.
- Contrôler les pressions maxi et mini de modulation et vérifier la modulation.
- Contrôler l'état et le fonctionnement des systèmes d'allumage et de sécurité gaz. Au besoin, démonter et nettoyer les électrodes d'allumage et d'ionisation.
- Contrôler le système de sécurité de chauffage : thermostat de sécurité de surchauffe, soupapes de sécurité chauffage et sanitaire.
- Contrôler régulièrement et nettoyer le système d'évacuation des fumées, cheminée.
- Contrôler les branchements électriques à l'intérieur du tableau de commande.
- Contrôler le débit et la température de l'eau sanitaire.

RAPPEL

- Contrôler la présence, les bonnes dimensions et le bon fonctionnement des prises d'aération/ventilation permanentes qui doivent être adaptées aux appareils installés. Respecter les dispositions des normes nationales et locales en vigueur.
- Contrôler les réglages de combustion et les fumées.

6.3 Accès à la chaudière

Pour toutes les opérations de contrôle et d'entretien, il faut démonter un ou plusieurs panneaux de la chaudière.

Porte avant :

- Retirer le couvercle supérieur en exerçant une certaine pression et en tirant vers le haut (fig. 17) ;
- Décrocher la porte avant, la soulever et la tourner vers le bas pour intervenir sur la chaudière.

Panneaux latéraux :

- Décrocher les goujons à pression, qui fixent le panneau sur lequel est fixé le tableau, de leurs sièges situés dans les panneaux latéraux. Pivoter le panneau vers le bas. Dévisser les vis qui le fixent aux panneaux latéraux ;
- Décrocher le panneau avant, le soulever et le faire pivoter vers le bas en le retirant ;
- Dévisser les vis qui fixent les panneaux latéraux à la base et au panneau arrière, puis les retirer.

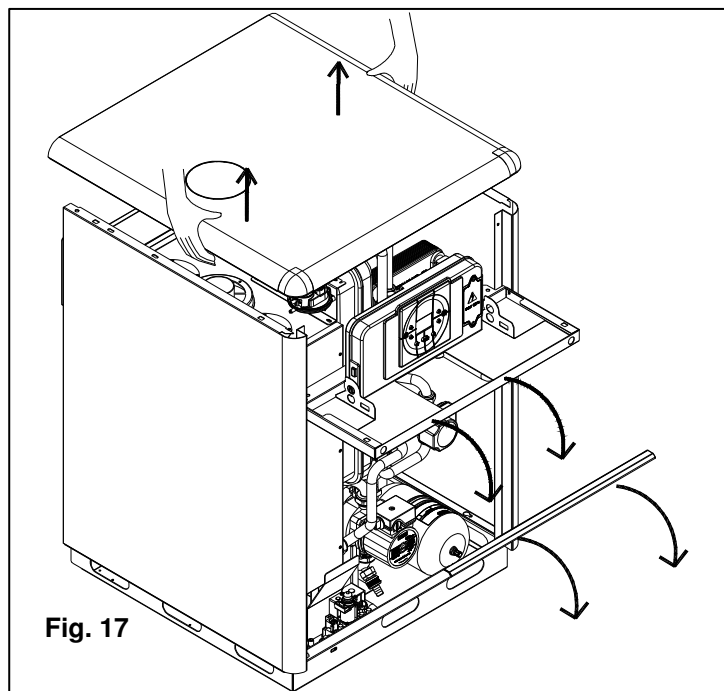


Fig. 17

Pour accéder aux branchements électriques du tableau des commandes, procéder comme suit :

- Retirer le couvercle supérieur (voir fig. 17) ;
- Dévisser les quatre vis de fixation (fig. 18) et retirer le capot.

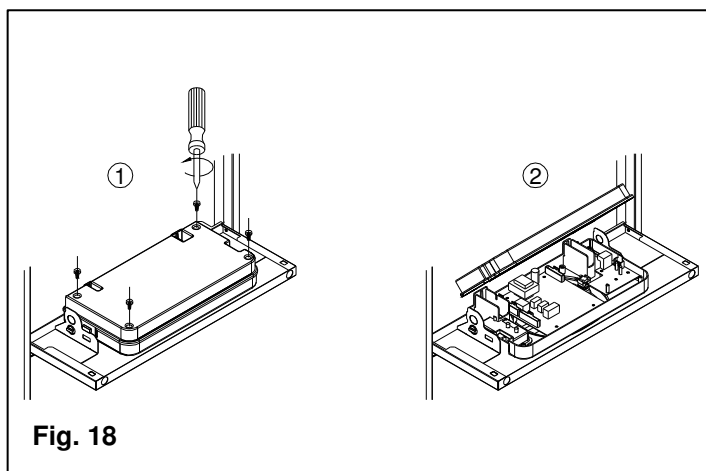
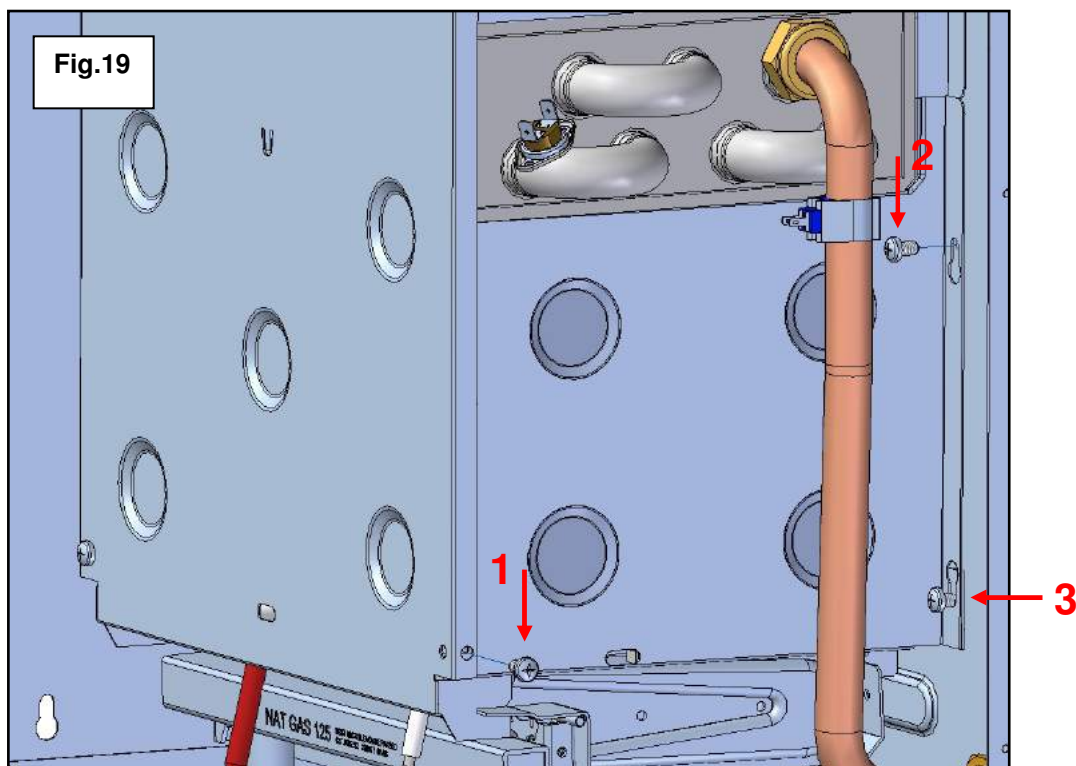
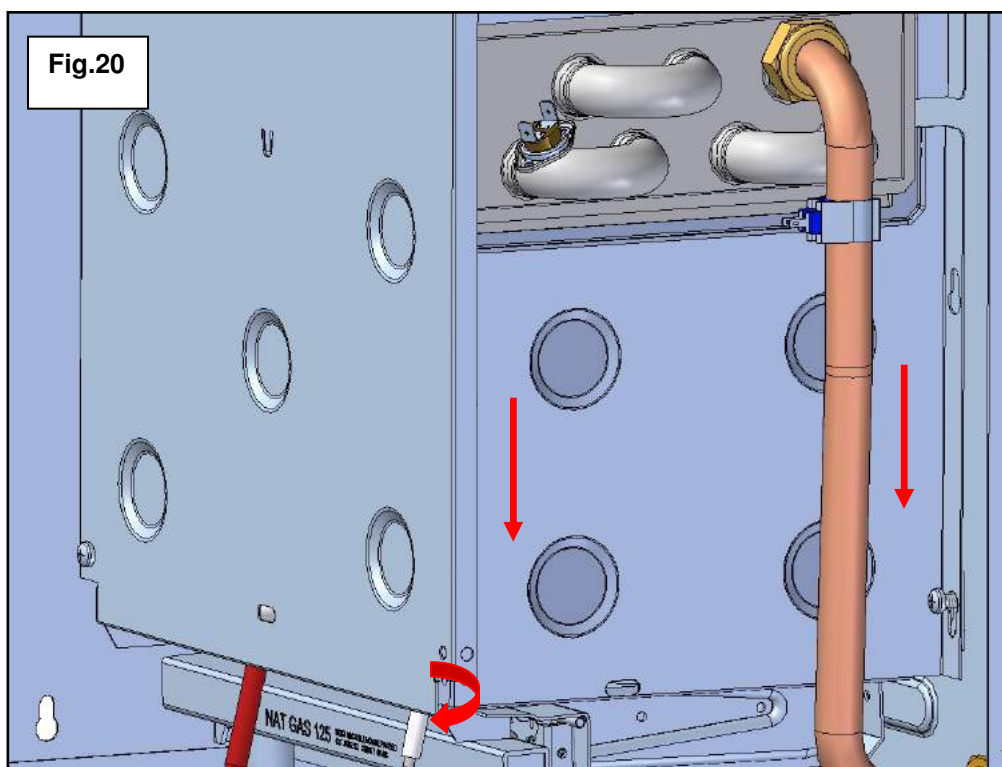


Fig. 18

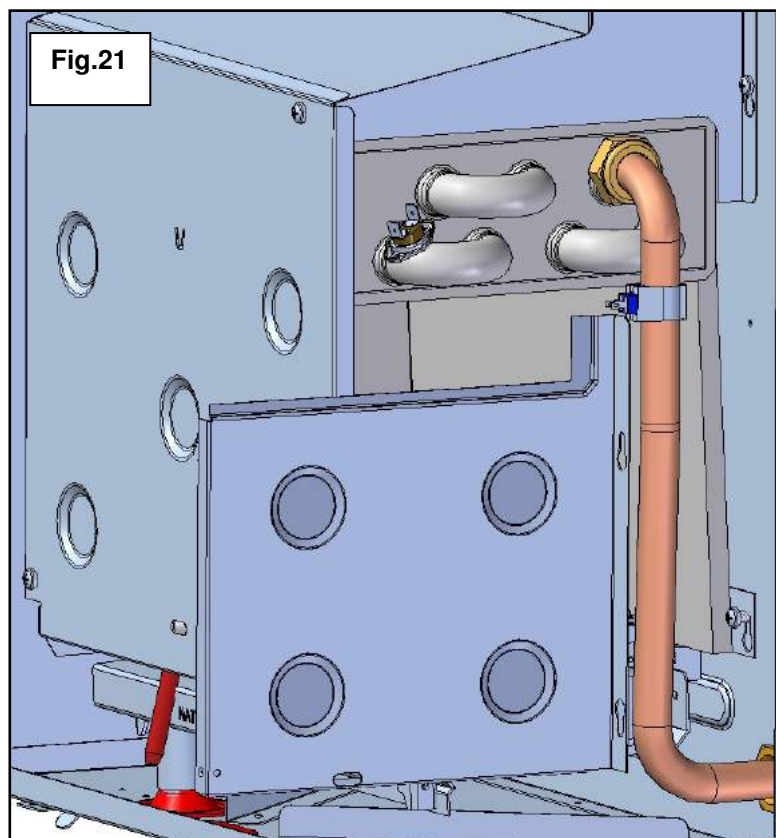
6.4 Suite des operations pour le ramonage de la chambre de combustion et pour le demontage du jeu bruleur



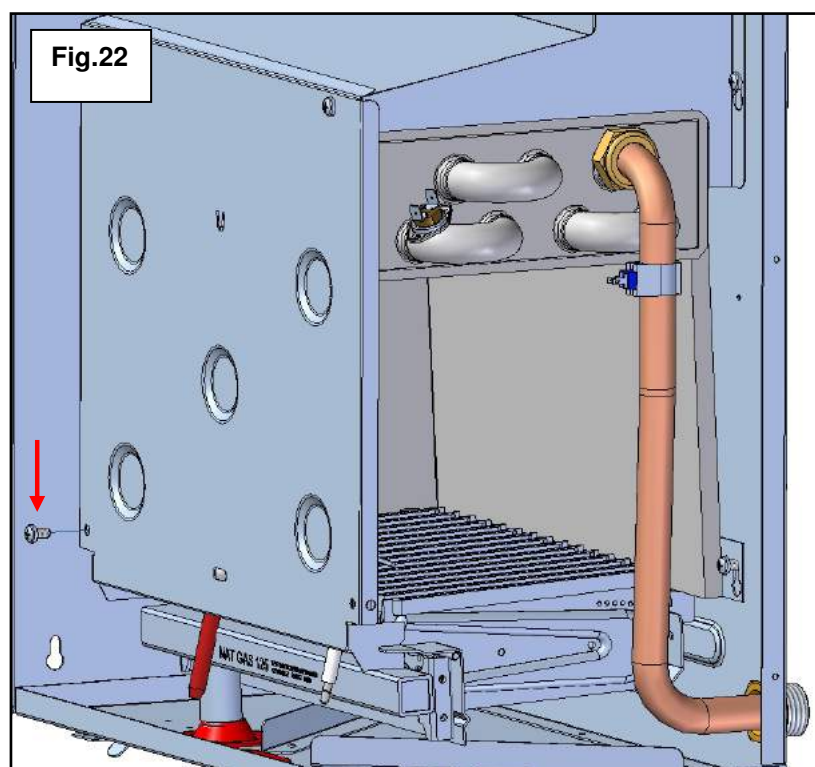
Dévisser complètement les vis 1 et 2 et dévisser, sans l'enlever de son logement, la vis n°3 (Fig.19)



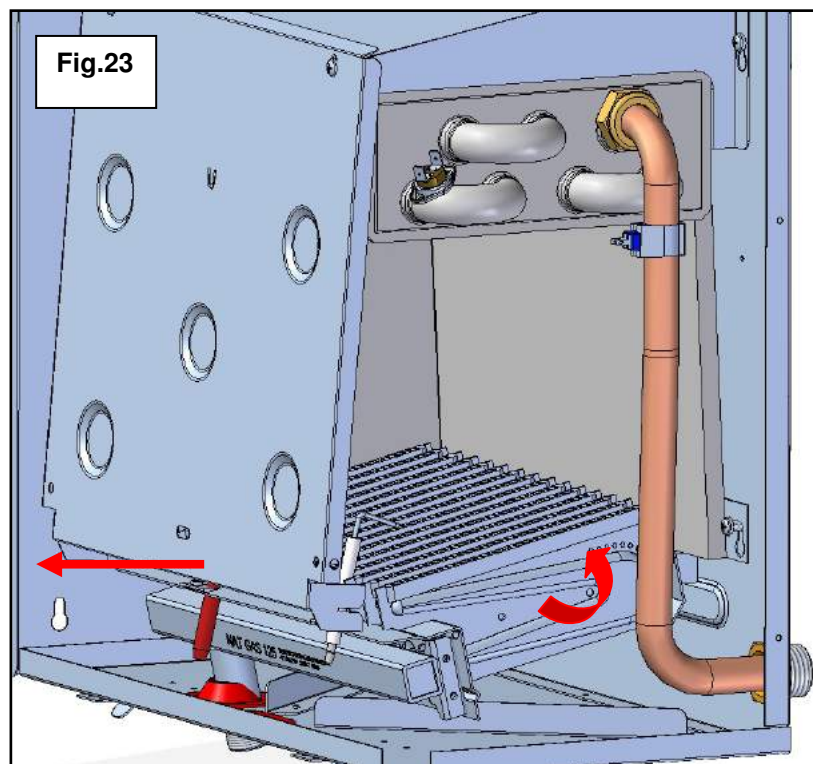
La paroi latérale de la chambre de combustion est à glisser vers le bas, jusqu'au moment où la fente inférieure du lateral touche la vis n. 3 (Fig.20)



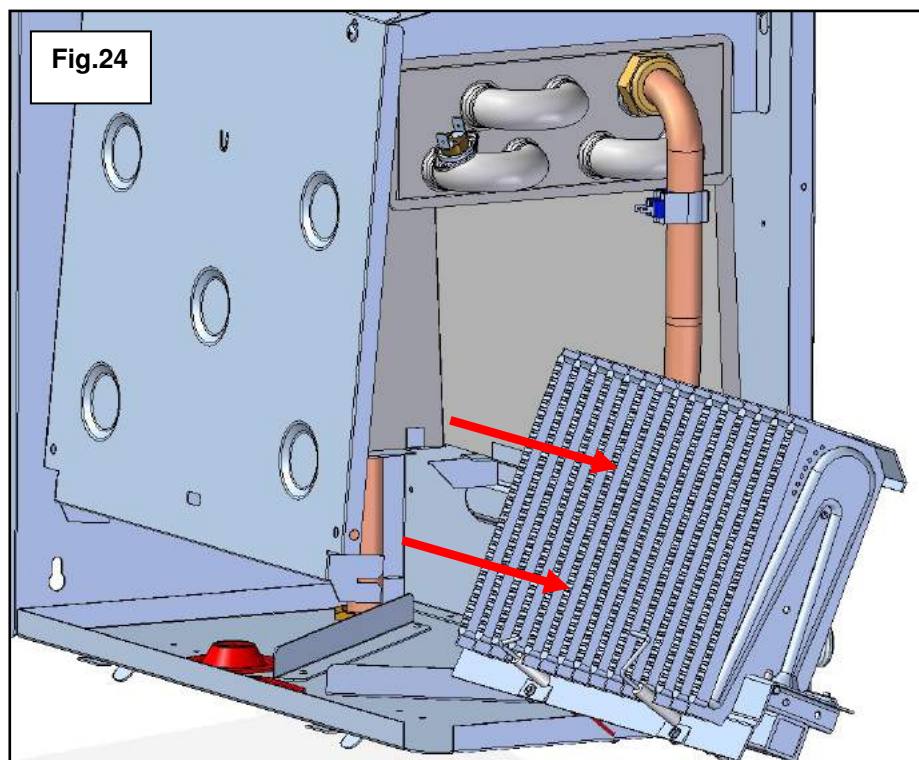
Par l'aide d'une petite pression vers l'extérieur, du coin inférieur de la paroi antérieure de la chambre de combustion (Fig.20), enlever complètement le lateral en question (Fig.21). A ce point, il y aura pleine accessibilité dedans la chambre de combustion.



Pour pouvoir enlever le bruleur, il est nécessaire, après toutes ces opérations, de dévisser la vis de la Fig.22, afin de libérer complètement la partie inférieure du frontal de la chambre de combustion. Le pas successif est de débrancher les cables des électrodes.



Par moyen d'une main et d'une petite pression, agrandir vers l'extérieur, la partie inférieure du frontal, et à travers l'autre main, prendre le brûleur, glisser légèrement la partie postérieure et le glisser du fond (Fig.23).



A ce point, le brûleur peut être enlevé de la chambre de combustion (Fig.24).

Procéder de la façon inverse pour remonter le tout.

6.5 Vidange de l'installation de chauffage

Chaque fois qu'il sera nécessaire de vidanger **l'installation de chauffage**, procéder de la façon suivante :

- Sélectionner le mode "HIVER" et attendre l'allumage de la chaudière;
- Couper l'interrupteur général et attendre que la chaudière se refroidisse;
- Brancher un tuyau flexible à l'embout du robinet de vidange de l'installation (fig.25) et placer l'autre extrémité du tuyau dans une évacuation d'eau;
- Ouvrir le robinet de vidange de l'installation;
- Ouvrir les robinets placés sur les radiateurs en commençant par le plus haut placé et ainsi de suite jusqu'au plus bas;
- Quand toute l'eau s'est écoulée, fermer les robinets des radiateurs et le robinet de vidange.

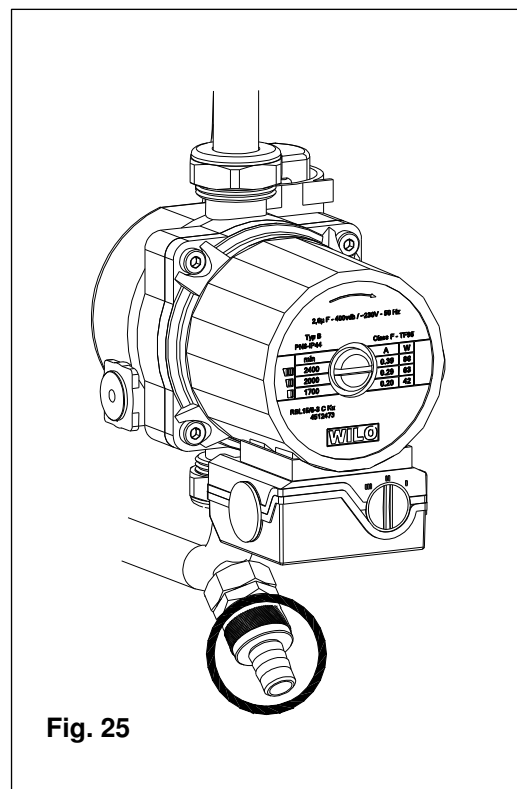


Fig. 25

■ Vidange de l'installation sanitaire

Chaque fois qu'il sera nécessaire de vider l'installation sanitaire, procéder de la façon suivante:

- Fermer la vanne générale d'alimentation de l'eau froide sanitaire;
- brancher le tuyau de vidange et ouvrir le robinet **A** de vidange de l'accumulateur (Fig. 26);
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide;
- **en fin d'opération, fermer la vanne de vidange et tous les robinets d'eau ouverts précédemment.**

Entretien de l'accumulateur

Tous les 12 mois ou plus fréquemment si la quantité et la consommation de l'eau l'exigent, vérifier l'état de l'anode au magnésium et, si nécessaire, la remplacer. Pour vérifier l'état de l'anode, dévisser le bouchon **B** située sur la partie supérieure de l'accumulateur (Fig. 26).

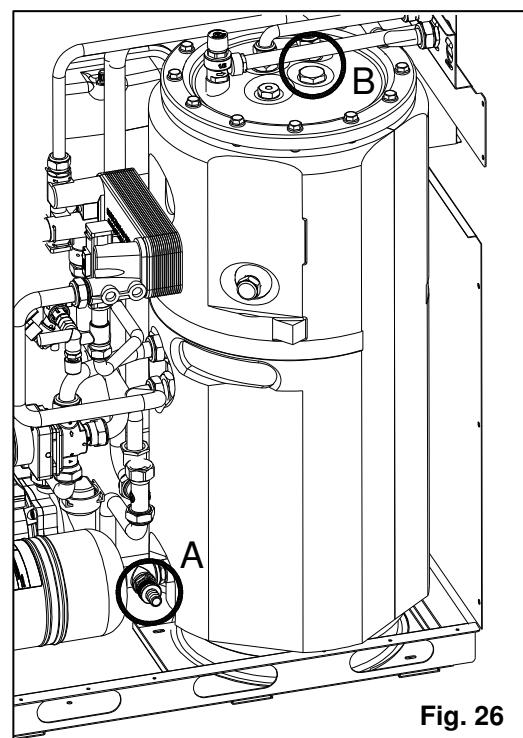
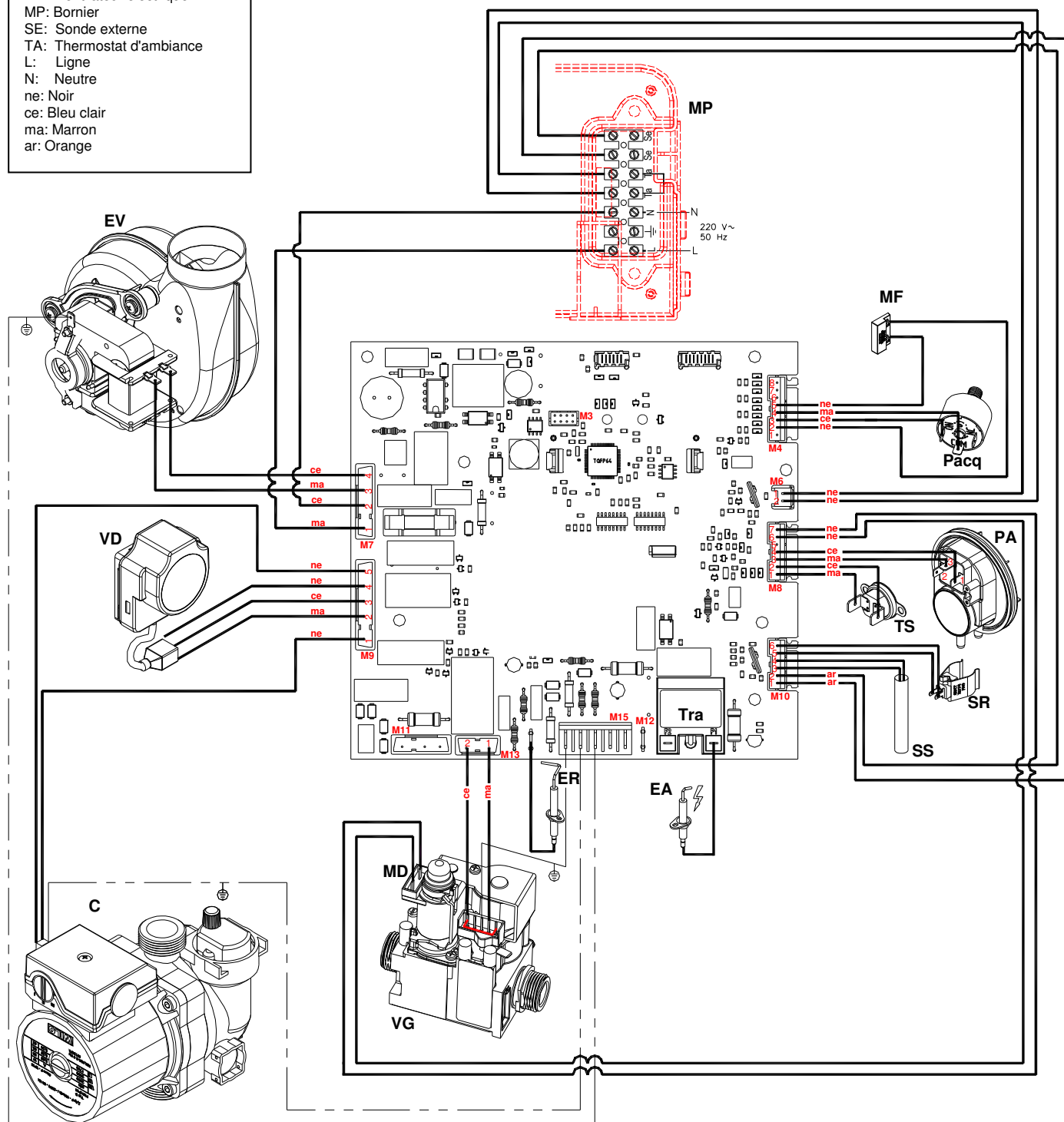


Fig. 26

6.6 Schéma électrique

Légende :

TRA: Transformateur Allumage
 ER: Électrode de Détection
 EA: Électrode d'Allumage
 VG: Vanne gaz
 MD: Modulateur
 VD: Vanne a 3 voies
 C: Circulateur
 PA: Pressostat Air
 TS: Thermostat Sécurité
 SR: Sonde de Chauffage
 SS: Sonde Sanitaire
 MF: Microfluxostat
 Pacq: Pressostat eau
 EV: Ventilateur électrique
 MP: Bornier
 SE: Sonde externe
 TA: Thermostat d'ambiance
 L: Ligne
 N: Neutre
 ne: Noir
 ce: Bleu clair
 ma: Marron
 ar: Orange



6.7 Anomalies de fonctionnement

Pour afficher les 5 dernières anomalies, maintenir la touche INFO appuyée pendant 5 secondes, en mode de fonctionnement OFF. Le numéro de l'anomalie s'affiche par ordre chronologique (-1- = première anomalie -5- = dernière anomalie). Pour parcourir la liste des anomalies enregistrées, utiliser les touches '⊕' et '⊖' du chauffage . Pour effacer l'historique des anomalies, appuyer sur la touche RESET. Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO '⊗'.

CODE ERREUR	ANOMALIES	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION	RÉARMEMENT
E01	BLOCAGE FLAMME	LA FLAMME NE S'ALLUME PAS a. MANQUE DE GAZ b. ÉLECTRODES D'ALLUMAGE QUI FONT MASSE OU DÉFECTUEUSES c. BLOC (VANNE) GAZ DÉFECTUEUX d. RÉGLAGE MINI MÉCANIQUE ((SU VANNE GAZ) TROP BAS OU ALLUMAGE LENT RÉGLÉ TROP BAS ; e. PRESSION D'ENTRÉE BLOC TROP ÉLEVÉE (UNIQUEMENT POUR LES CHAUDIÈRES G.P.L.) LA FLAMME S'ALLUME f. ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉFECTUEUSE g. CÂBLE ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉBRANCHÉ ;	a. VÉRIFIER L'ALIMENTATION GAZ b. LA REMPLACER c. LA REMPLACER d. RÉGLAGE DU MINIMUM OU DE L'ALLUMAGE LENT e. CONTRÔLER LA PRESSION MAXI DE RÉGLAGE ; f. LA REMPLACER g. BRANCHER LE CÂBLE DE L'ÉLECTRODE DE DÉTECTION	Réarmement manuel (appuyer sur la touche Reset 'Ⓡ')
E02	DÉCLENCHEMENT DU THERMOSTAT DE SÉCURITÉ	h. THERMOSTAT MAL RÉGLÉ OU DÉFECTUEUX ; i. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUX (CÂBLE DU THERMOSTAT DÉBRANCHÉ) ;	h. LA REMPLACER i. VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	Réarmement manuel (appuyer sur la touche Reset 'Ⓡ')
E03	PRESSOSTAT AIR	j. PRESSOSTAT DE L'AIR DÉFECTUEUX k. PURGEUR OU PRISE D'AIR FERMES l. CÂBLE ÉLECTRIQUE NON STABLE	j. LA REMPLACER k. VÉRIFIER LES CONDUITS D'ÉVACUATION DES FUMÉES l. VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	Réarmement manuel (appuyer sur la touche Reset 'Ⓡ')
E04	MANQUE D'EAU DANS L'INSTALLATION	m. PRESSION DE L'EAU DANS LE CIRCUIT INSUFFISANTE (DÉFAUT A 0,5 BAR) ; n. CÂBLE DU PRESSOSTAT DE L'EAU DÉBRANCHÉ o. PRESSOSTAT D'EAU DÉFECTUEUX	m. REMETTRE DE L'EAU DANS L'INSTALLATION n. VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE o. LA REMPLACER	Automatique
E05	SONDE DE CHAUFFAGE	p. SONDE DÉFECTUEUSE OU MAUVAIS CONTACT (VALEUR DE RÉSISTANCE 10KOHM A 25 °C) q. CONNECTEUR SONDE DÉBRANCHÉ OU MOUILLÉ	p. LA REMPLACER q. VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	Automatique
E17	MODULATEUR DÉFECTUEUX	r. MODULATEUR VANNE GAZ DÉFECTUEUX	r. LE REMPLACER	Réarmement manuel (couper la tension)
E18	CIRCULATION INSUFFISANTE	s. ÉCHANGEUR PRIMAIRE OU SECONDAIRE BOUCHÉ ; t. CIRCULATEUR DÉFECTUEUX OU ROTOR SALE.	s. NETTOYER L'ÉCHANGEUR OU LE REMPLACER. t. NETTOYER LE ROTOR OU REMPLACER LE CIRCULATEUR.	Réarmement manuel (couper la tension)

CODE ERREUR	ANOMALIES	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION	RÉARMEMENT
E21	ERREUR GÉNÉRIQUE DANS CARTE ÉLECTRONIQUE	u. ERREUR RECONNAISSANCE D'UN SIGNAL PAR LE MICROPROCESSEUR DE LA CARTE	u. LA CARTE RÉINITIALISE L'ERREUR AUTOMATIQUEMENT.	Automatique
E22	DEMANDE PROGRAMMATION PARAMÈTRES	v. PERTE DE MÉMOIRE DU MICROPROCESSEUR	v. REPROGRAMMATION DES PARAMÈTRES	Réarmement manuel (couper la tension)
E35	DÉFAUT FLAMME	w. ÉLECTRODE DÉTECTION DÉFECTUEUSE x. CÂBLE ÉLECTRODE DÉTECTION DÉFECTUEUX y. CARTE MODULATION DÉFECTUEUSE	w. LE NETTOYER OU LE REMPLACER x. LE REMPLACER y. LE REMPLACER	Réarmement manuel (appuyer sur la touche Reset '  ')
E40	TENSION D'ALIMENTATION	z. TENSION D'ALIMENTATION HORS PLAGE DE FONCTIONNEMENT (≤ 160 / ≥ 285 volts)	z. VÉRIFIER LE RÉSEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (L'ERREUR SE DÉSACTIVE AUTOMATIQUEMENT DÈS QUE LA TENSION D'ALIMENTATION RETOURNE DANS LES LIMITES REQUISES)	Automatique

6.8 Codes de signalisation

Codes de signalisation	Type de signalisation	Description
F07	Fonction ramonage activée	Appuyer sur la touche '  ' pendant 7 secondes pour l'activer et éteindre la chaudière pour la désactiver. Porter la chaudière à la pression de chauffage maxi pendant 15 min. en désactivant la fonction de modulation. En général, elle est utilisée pour effectuer les essais de combustion.
F08	Fonction antigel chauffage	Se met automatiquement en marche quand la sonde du chauffage détecte une température de 5°C. La chaudière fonctionne à la pression de gaz mini avec la soupape de déviation en position « hiver ». Elle se désactive quand une température de 30°C est détectée.
F09	Fonction antigel sanitaire	Se met automatiquement en fonction quand la sonde du sanitaire détecte une température de 4 °C. La chaudière fonctionne à la pression de gaz mini avec la soupape de déviation en position « été ». Elle se désactive quand une température de 8 °C est détectée sur le circuit sanitaire ou de 30 °C sur le circuit de chauffage.
F28	Fonction anti- légionellose	Cette fonction n'est présente que sur les chaudières à production d'eau chaude à accumulation. Une fois par semaine, l'eau sanitaire est portée automatiquement à 60°C pour détruire les bactéries éventuelles.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR :

7. UTILISATION ET RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE**Avertissements généraux**

S'assurer que la fiche de garantie porte bien le cachet du technicien autorisé ayant effectué les essais de la chaudière.



L'installation, le premier allumage, les réglages et les opérations d'entretien doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié (ex. les centres d'assistance technique agréer par la société **DEVILLE THERMIQUE S.A.**). Une mauvaise installation peut provoquer des dommages aux personnes, animaux ou aux matériels, à l'égard desquels le constructeur ne pourra être tenu responsable.

Pendant l'intervention, il est important que le technicien effectue les contrôles suivants :

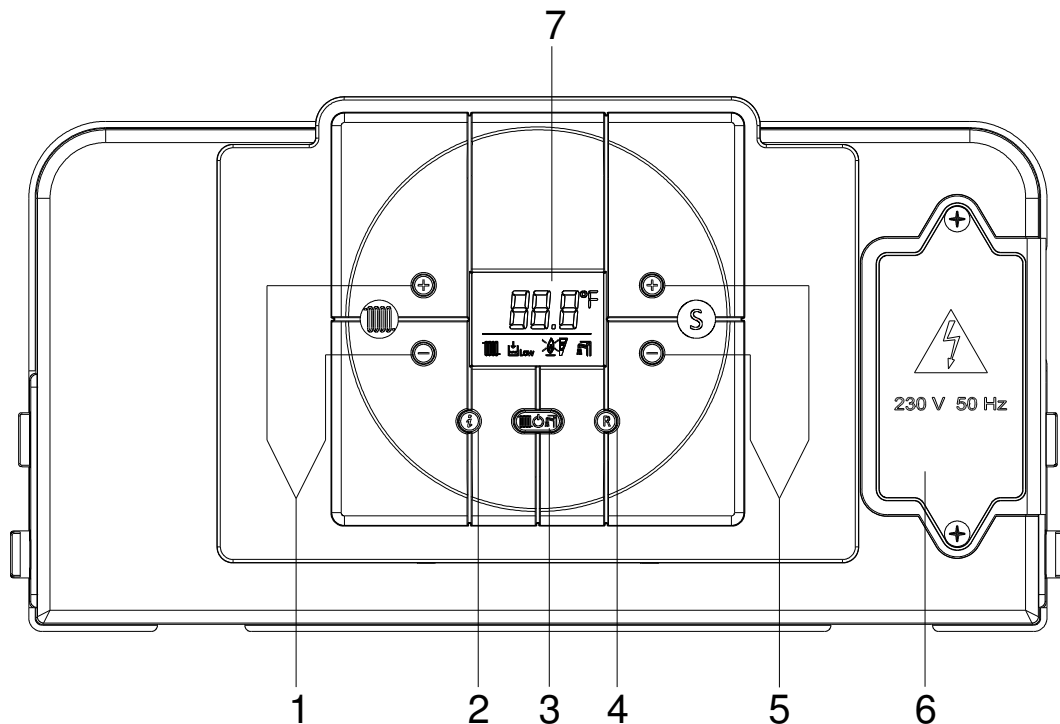
- *Les données reportées sur la plaque signalétique doivent correspondre à celles des réseaux d'alimentation (électricité, eau, gaz).*
 - *Le réglage de la chaudière doit correspondre au besoin de l'installation.*
 - *Le système d'évacuation des gaz brûlés et l'aspiration de l'air comburant doivent être installés et fonctionner correctement.*
 - *En toute situation d'installation (intérieure, extérieure, dans une armoire, etc.), le système de ventilation et d'évacuation des fumées doit respecter les dispositions des normes nationales et locales en vigueur.*
-
- ➞ Ne pas mettre la chaudière en service si vous n'êtes pas sûr que les essais aient été effectués par un technicien qualifié. Toutes les opérations d'entretien, manutention et changement du type de gaz DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET AUTORISÉ conformément aux normes en vigueur.
 - ➞ **Contrôler que les ventilations hautes et basses de la pièce dans laquelle la chaudière est installée soient conformes aux normes en vigueur.**
 - ➞ **Les chaudières peuvent être installées à l'air libre, dans des locaux partiellement protégés en conformité aux normes en vigueur et dans des conditions de température extérieure minimum d'utilisation de -10°C ; la société ne pourra être tenue responsable pour des installations dans des locaux où la température est inférieure à -10°C .**
 - ➞ La chaudière est équipée d'un système anti-gel. Dans le cas d'installation comportant un risque de gel, le système anti-gel entre en fonction uniquement lorsque la chaudière est sous tension et lorsque le gaz est ouvert. Aucune responsabilité ne peut être engagée pour dommages à la chaudière causés par le non-respect de la présente recommandation.
 - ➞ En cas de gel de la chaudière, ne l'allumer pour aucune raison et appeler tout de suite le centre d'assistance.
 - ➞ La chaudière fait partie intégrante d'une installation thermique. Par conséquent, toute installation doit être accompagnée par le livret dûment rempli, conformément aux dispositions des normes en vigueur et modifications successives. Toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire, ainsi que les vérifications de la combustion doivent être reportées dans le livret avec le nom du responsable de l'entretien et, si c'est le cas, le nom du tiers responsable.
 - ➞ La vérification de la combustion de l'appareil doit être effectuée tous les ans. Cette vérification consiste en un contrôle de l'efficacité du générateur et doit être réalisée par du personnel autorisé (ex. les centres d'assistance technique agréés).
 - ➞ Ne pas obstruer les ouvertures d'aération de la pièce où est installé un appareil à gaz (chaudière, appareil de cuisson) afin d'éviter la présence de mélanges toxiques et explosifs.
 - ➞ Les chaudières à tirage naturel sont munies d'un dispositif qui contrôle l'évacuation des gaz de combustion et garantit ainsi le maximum de sécurité pendant le fonctionnement.

Si on détecte des odeurs de gaz ...

- **NE PAS ACTIONNER LES INTERRUPTEURS ÉLECTRIQUES, LE TÉLÉPHONE NI TOUT AUTRE APPAREIL POUVANT GÉNÉRER DES DÉCHARGES ÉLECTRIQUES OU DES ÉTINCELLES.**
- **OUVRIR IMMÉDIATEMENT LES PORTES ET LES FENÊTRES POUR VENTILER LA PIÈCE.**
- **FERMER LES ROBINETS GAZ.**
- **DEMANDER IMMÉDIATEMENT L'INTERVENTION D'UN PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.**

Tableau de commande**LÉGENDE COMMANDES**

1. **TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE CHAUFFAGE.**
2. **TOUCHE INFO** : APPUYER UNE FOIS POUR VISUALISER LES TEMPÉRATURES ET LES AUTRES INFORMATIONS (voir la chapitre 2.8 Visualisations du menu INFO) - MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 5 SECONDES, EN MODE DE FONCTIONNEMENT OFF, POUR ACCÉDER À LA VISUALISATION DES 5 DERNIÈRES ANOMALIES.
3. **TOUCHE DE SÉLECTION MODE DE FONCTIONNEMENT** : UNIQUEMENT HIVER / OFF.
4. **TOUCHE RESET** : RESET ANOMALIE - ACTIVATION FONCTION RAMONAGE (MAINTENIR APPUYÉ PENDANT 7 SECONDES).
5. **TOUCHES DE RÉGLAGE VALEUR DES PARAMÈTRES.**
6. BORNIER POUR CÂBLAGES EXTERNES.
7. AFFICHEUR.



Allumage de la chaudière

- S'assurer que la chaudière est alimentée électriquement et que le robinet du gaz placé sous la chaudière est ouvert.
- Mettre en marche la chaudière en appuyant sur la touche de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT  et sélectionner le mode de fonctionnement désiré.

Visualisation du menu INFO

Pour visualiser les données de la chaudière, appuyer sur la touche INFO '  '.

Après avoir appuyé sur la touche, le numéro du paramètre s'affiche sur la gauche de l'afficheur et la valeur associé au centre de ce dernier. Pour parcourir la liste des données pouvant être affichées, utiliser les touches '  ' et '  ' du chauffage  . Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO '  '.

La liste des données pouvant être affichées est la suivante :

Paramètre	Description
d00	Température sonde sanitaire
d01	Température sonde externe
d02	Valeur de thermorégulation Kd (courbe de compensation climatique) réglée
d03	N.A.

Modes de fonctionnement de la chaudière

Mode « HIVER »

Pour passer au fonctionnement « HIVER », agir sur le bouton de SÉLECTION MODALITÉ FONCTIONNEMENT  . Dans ce cas, la chaudière ne satisfait que le chauffage. Le mode « HIVER » de la chaudière est indiqué par le symbole  qui clignote sur l'afficheur du tableau de commande.

Le système d'allumage automatique allume le brûleur à chaque demande d'énergie pour le chauffage de l'habitation et la mise en marche est indiquée par le symbole  , qui se met à clignoter sur l'afficheur du tableau de commande.

Régulation de la température du chauffage

La régulation de la température s'effectue au moyen des boutons '  ' et '  ' du chauffage  :

- Appuyer sur le bouton  pour baisser la température.
- Appuyer sur le bouton  pour augmenter la température.

La plage de réglage de la température de chauffage va d'un minimum de 30 °C à un maximum de 80 °C (25 °C – 45 °C pour les installations au sol).

Remplissage du circuit

Pour rétablir la pression de l'eau dans le circuit, ouvrir le robinet de remplissage **R** (fig. 27) et contrôler, au moyen du manomètre **M**, que la pression du circuit arrive à la moitié de la zone verte correspondant à 1,2 bars (voir fig. 28).

Au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage R (fig. 27) est bien fermé.

Diagnostic – Codes d'erreur et messages

Dans ce paragraphe se trouve la liste des codes d'erreur pouvant s'afficher ainsi que les messages correspondants ; sont également indiquées les opérations que l'utilisateur peut effectuer pour débloquer la chaudière.

Code **E01** Blocage Ionisation.

- Contrôler que les robinets du gaz de la chaudière et du compteur sont ouverts.
- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E02** Déclenchement Thermostat de sécurité.

- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E03** Déclenchement Pressostat Air. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E04** Déclenchement Pressostat Eau ( Low symbole associé).

- Vérifier que la pression de l'eau du circuit de chauffage, lue au niveau du manomètre **M** (fig.27) ne soit pas inférieure à 1,2 bars (fig. 28) ;
- si la pression est inférieure à 1,2 bars, procéder au remplissage de l'installation selon les indications du paragraphe « Remplissage de l'installation ».
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E05** Sonde Chauffage défaillante. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E17** Modulateur en panne. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E18** Circulation insuffisante. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

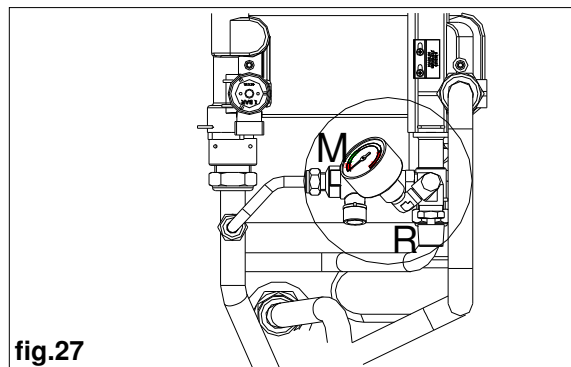


fig.27

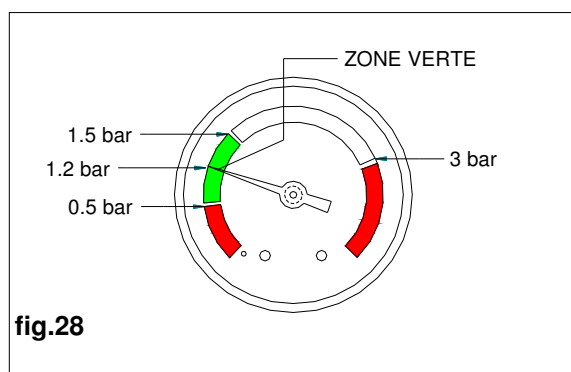


fig.28

Code **E21** Erreur générale de la carte électronique.

- Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général et la réactiver ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E22** Demande Programmation Paramètres.

- Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général et la réactiver ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E35** Défaut Flamme.

- Appuyer sur le bouton Reset  se trouvant sur le panneau des commandes pour rétablir l'erreur ;
- quand le code d'erreur n'est plus affiché, la chaudière redémarre automatiquement.

 **Si le blocage persiste, appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **E40** Tension d'alimentation hors plage de fonctionnement. **Appeler le Centre d'Assistance Technique.**

Code **F08** Fonction antigel chauffage active. **Attendre que l'opération se termine normalement.**

Code **F09** Fonction antigel sanitaire active. **Attendre que l'opération se termine normalement.**

Code **F28** Fonction anti- légionellose active. **Attendre que l'opération se termine normalement.**

Arrêt de la chaudière

- *Pour éteindre la chaudière, sélectionner OFF en appuyant sur le bouton , la valeur OFF s'affiche alors et demeurent actifs le système antigel et la fonction antiblocage de la pompe.*
- *Si la chaudière fonctionnait juste avant d'être arrêtée, les fonctions de post-ventilation et de post-circulation s'activent.*

N.B. **En cas d'inactivité prolongée de la chaudière**, l'utilisateur devra envisager les solutions suivantes :

- *mettre la chaudière en sécurité* en débranchant toutes les alimentations (électricité et gaz) et vider le circuit thermique ;
- laisser la chaudière sur OFF, sans couper l'électricité ni le gaz et maintenant ainsi la fonction antigel.



DEVILLE THERMIQUE S.A.
ZAC Les Marches du Rhône Est
69720 Saint Laurent de Mûre – France

www.devillethermique.com

LES DONNEES TECHNIQUES ET LES DIMENSIONS NE NOUS ENGAGENT NULLEMENT. PAR AILLEURS NOTRE SOCIETE SE RESERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS SANS PREAVIS. NOUS DECLINONS EGALEMENT TOUTE RESPONSABILITE POUR LES INEXACTITUDES EVENTUELLES CONTENUES DANS CET OPUSCULE SI ELLES DERIVENT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION OU DE TRANSCRIPTION.

TOUS LES DROITS SONT RESERVES. AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REPRODUITE, MEMORISEE DANS DES SYSTEMES D'ARCHIVAGE OU TRANSMISE SOUS TOUTE FORME OU MOYEN ELECTRONIQUE, MECANIQUE, DE PHOTOCOPIAGE, ENREGISTREMENT OU AUTRES SANS L'AUTORISATION PREALABLE -PAR ECRIT- DE LA SOCIETE.